



57^e

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

Table des matières

Lettres de présentations	3
Rapport de la présidente	4
Rapport de la directrice générale (par intérim)	6
Rapport des activités du Conseil d'administration	9
Rapport des activités du Comité exécutif	14
Rapport relatif à la garantie contre la responsabilité professionnelle	19
Rapport du Bureau du syndic	19
Rapport des activités relatives à la conciliation et à l'arbitrage des comptes	19
Activités relatives à la formation continue	20
Rapport des comités réglementaires	21
RÉALISATIONS DE L'ORDRE EN 2012-2013	24
Rapport des comités permanents et consultatifs	29
Groupes de travail divers	33
Tableau des membres au 31 mars 2013	36
ÉTATS FINANCIERS	38
Rapport de l'auditeur indépendant	39
Résultats	40
Évolution des soldes de fonds	40
État de la situation financière	41
Flux de trésorerie	42
Notes complémentaires 31 mars 2013	42

Veillez noter que l'emploi du féminin pour désigner les membres de la profession vise à alléger le texte et désigne tout autant les hommes que les femmes.

Cette publication a été réalisée par le personnel du siège de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

ISSN 1483-2135 (version imprimée) ISSN 1911-4095 (version PDF)

Mission

Valoriser l'importance de la nutrition, de la saine alimentation et des soins nutritionnels pour la promotion, le maintien et le rétablissement de la santé humaine. À cette fin, l'OPDQ privilégie des interventions de qualité optimale de la part de ses membres, et ce, en fonction des divers besoins nutritionnels de la population québécoise.

Ce faisant, l'OPDQ contribue à la protection du public et contrôle la qualité de l'acte professionnel tout en favorisant la promotion, le développement et la reconnaissance des compétences de ses membres.

Vision

L'OPDQ est un partenaire essentiel, un leader d'opinion incontournable et une référence de premier plan en matière de nutrition, de saine alimentation et de soins nutritionnels. L'OPDQ oriente, participe aux décisions et évalue les progrès accomplis.

Orientations stratégiques

pour la période 2012-2015

- Accroître les actions et activités de valorisation par l'affirmation de l'importance de l'OPDQ et du rôle élargi pouvant être exercé par ses membres en matière de nutrition; former les membres sur le cadre juridique de la profession et de l'Ordre;
- Profiter des réformes juridiques en cours pour repositionner plus fortement l'OPDQ et ses membres dans l'ensemble des enjeux de nutrition; assurer une vigie efficace sur les orientations et intentions gouvernementales, incluant l'intégration/fusion des niveaux techniques apparentés;
- Miser sur la qualité, l'accessibilité et la circulation élargie de l'information et des tendances en nutrition (vigie);
- Appliquer des pratiques de gouvernance qui favorisent la continuité, la cohérence et la stabilité;
- Miser sur la vie associative, la fierté d'appartenance et des valeurs attractives pour accroître le nombre de membres; mobiliser les membres dans l'action; obtenir l'engagement de tous sur les orientations et enjeux décrits.

Valeurs

L'engagement individuel et collectif envers la profession

Les compétences des professionnelles

La communication fluide

La cohérence, la stabilité et la continuité dans la gouvernance de l'Ordre

La collaboration soutenue

La gestion par priorité et résultat

Lettres de présentations

Montréal, le 27 septembre 2013

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Gouvernement du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2013.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Ordre et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Bertrand St-Arnaud
Ministre de la Justice et
ministre responsable de l'application des lois professionnelles

Montréal, le 27 septembre 2013

Monsieur Bertrand St-Arnaud
Ministre de la Justice et
ministre responsable
de l'application des lois professionnelles
Ministère de la Justice
Édifice Louis-Philippe-Pigeon
1200, route de l'Église, 9^e étage
Québec (Québec) G1V 4M1

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre, en votre qualité de ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Anne Gagné, nutritionniste, Dt.P.
Présidente de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec

Montréal, le 27 septembre 2013

Maître Jean Paul Dutrisac
Président
Office des professions du Québec
800, place D'Youville, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 5Z3

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013. Ce rapport est préparé conformément au Règlement sur le rapport annuel d'un ordre professionnel.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Anne Gagné, nutritionniste, Dt.P.
Présidente de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec

Rapport de la présidente

Anne Gagné, nutritionniste, Dt.P.



Le chemin de la nutrition...

Je vous invite à prendre le chemin qui mène à notre profession et à regarder le chemin parcouru par nos membres. D'hier à aujourd'hui, vous vous êtes engagés pour le bien-être commun. L'évolution de notre profession est phénoménale. Notre place au sein de la société ne se dément pas! Nous sommes de tous les débats! La visibilité des nutritionnistes ne cesse de s'accroître. Vous êtes partout. Télévision, radio et journaux se font un point d'honneur de rapporter vos propos et confidences. L'air du temps joue en notre faveur diront certains, mais notre travail s'est amorcé bien avant l'éclosion de cette nouvelle conscience collective.

Notre rapport à l'équilibre et au mieux-être fait partie intégrante des nouvelles valeurs sociales mises de l'avant pour redéfinir notre vie collective. Hier, nous étions au front pour défendre notre science et notre savoir. Aujourd'hui, nous sommes à l'avant-garde du mieux-être de la population. Notre rapport à l'alimentation, comme collectivité, a profondément changé. La population en général s'interroge sur la provenance des aliments. On cherche à produire mieux avec moins. On favorise les produits locaux. On traque les aliments douteux et les méthodes à rabais. Les forums de discussion foisonnent. Les gens se posent des questions et nous interpellent au quotidien. La nutrition devient le combat économique de la modernité.

Nous sommes en mesure de nous intégrer aux débats de société qui ont cours. Ainsi, nous sommes présentes dans le monde de l'éducation, de la santé, de l'économie et du développement international. Nous sommes de toutes les tribunes du monde puisque nous faisons partie intégrante de la solution à la dénutrition, à l'obésité, au vieillissement accéléré et aux

maladies cardio-vasculaires. À ce titre, nous nous assurons d'une vigilance exemplaire face au plan d'action national sur la cancérologie. Notre présence accrue dans les forums publics doit continuer d'évoluer pour nous assurer d'être au cœur des décisions politiques du moment qui influencent les comportements de l'avenir.

Nous exigeons plus de place au sein des institutions publiques et privées afin d'influencer les politiques de santé publique. Le lancement de notre programme de planification stratégique concrétise notre volonté de conscientiser les acteurs du milieu à l'importance de notre message. Nous sommes constamment impliquées auprès des acteurs du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et du ministère de la Santé et des Services sociaux. L'étiquetage, la traçabilité des aliments, les suppléments alimentaires, l'apport en gras et en sel sont autant de sujets de préoccupation pour le législateur qui voit évoluer l'industrie alimentaire à la vitesse grand V. Nous sommes plus présentes que jamais dans les postes décisionnels et stratégiques mais demeurons en marge dans certains secteurs d'activités professionnels. Notre profession est incontournable pour la santé du monde et nous devons le faire savoir à qui de droit. Les universités sont devenues nos partenaires dans l'élaboration de stratégies pour la main-d'œuvre exerçant en nutrition. Nous avons travaillé avec détermination à sensibiliser les instances politiques aux difficultés à trouver des milieux de stages pour notre relève.

Les gouvernements cherchent désespérément à atteindre l'équilibre budgétaire et doivent pouvoir compter sur la mise en place de politiques socio-économiques qui intègrent nos compétences et nos connaissances. Ainsi, nous sommes

impliquées, attentives et aux aguets face à la nouvelle politique de souveraineté alimentaire. Le chemin le moins fréquenté a longtemps été celui d'une saine alimentation. Les temps changent mais notre compétence demeure. Les gens âgés, grâce à la politique de maintien à domicile, et les plus jeunes, dans la restructuration des politiques alimentaires, ont besoin de notre expertise.

Nous avons bâti un ordre professionnel désormais reconnu mais qui doit demeurer au diapason de notre savoir. Les défis qui nous attendent sont multiples, que ce soit d'un point de vue scientifique, professionnel ou politique. Mais comment assurer notre présence dans ce monde qui se transforme à vue d'œil? Comment pouvons être de toutes les plateformes et de tous les débats qui se multiplient de manière exponentielle? L'industrie a ses règles et les réseaux sociaux les leurs. Nous constatons que l'interdisciplinarité n'est plus une vue de l'esprit, que les sociologues fréquentent les économistes et qu'il en va de même des avocats et des nutritionnistes ou des médecins. Cette nouvelle mouture de collaboration s'est soldée par un engagement entre le Collège des médecins et l'OPDQ qui ont tous deux contribué à une politique de mise en garde sur le régime sans gluten. Nous sommes le *bridge*, comme disent les musiciens, et nos connaissances sont essentielles pour une multitude de professionnels qui proviennent d'horizons pour le moins diversifiés. Nous vous interpellons pour que notre pratique fasse le pont entre les diverses professions de chercheurs, de législateurs et d'entrepreneurs. Votre implication à l'OPDQ demeure notre gage de réussite. Nous avons entrepris avec enthousiasme les travaux de rédaction des actes délégués pour les nutritionnistes et ce, avec le soutien renouvelé du Collège des médecins. Nous croyons que cette réforme du champ de pratique de notre profession, à l'égard des nutritionnistes cliniciennes, est un jalon essentiel à la diffusion de nos connaissances. Nos champs d'exercices se diversifient et se complexifient. Faisons en sorte que le chemin parcouru se transmette aux futures nutritionnistes et que le chemin qui se trace soit le lieu du partage de nos expériences et de notre vision du monde!

Remerciements

Je tiens à souligner le dévouement de l'équipe permanente du siège social, l'engagement des membres du Conseil d'administration et la contribution exceptionnelle des membres des comités et de nos nombreux autres bénévoles. C'est grâce à votre soutien et à votre enthousiasme que l'OPDQ a pu réaliser avec succès tous les projets de l'année 2012-2013.

Anne Gagné, nutritionniste
Présidente

« Hier, nous étions au front pour défendre notre science et notre savoir. Aujourd'hui, nous sommes à l'avant-garde du mieux-être de la population. »

Rapport de la directrice générale (par intérim)

Ginette Caron, Dt.P., M.Sc., Coordonnatrice à l'inspection professionnelle et directrice générale par intérim



La directrice générale dirige et coordonne les activités de l'Ordre dans le respect de la loi ainsi que des règlements, priorités, objectifs et politiques de l'Ordre. Elle est responsable de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles, de la coordination du travail des comités et de la gestion des communications. Elle occupe de plus la fonction de secrétaire de l'Ordre au sens des dispositions pertinentes du Code des professions du Québec (L.R.Q., c. C-26).

Le mandat de la directrice générale est de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler toutes les activités et les ressources humaines, matérielles et financières de l'Ordre. Il consiste également à veiller au respect du mandat de l'Ordre, à l'atteinte des objectifs fixés et à la réalisation du plan d'action adopté par le Conseil d'administration.

Le mandat du secrétaire de l'ordre est d'assumer les fonctions et obligations qui lui sont dévolues par le Code des professions et les différents règlements de l'Ordre. Il est notamment responsable de la gestion et de l'inscription au Tableau de l'Ordre, de l'Organisation et de la gestion des élections, de la planification et de l'organisation des assemblées du Conseil d'administration et du Comité exécutif et de l'assemblée générale annuelle. Il veille à rédiger les procès-verbaux et les suivis des différentes assemblées et assure le suivi des modifications réglementaires.

Grâce à l'intérim des fonctions de directrice générale de l'Ordre, aux côtés d'Elena Harizomenov dans les fonctions de secrétaire de l'Ordre, j'ai pu réaliser pleinement les exigences et le rôle prépondérant de M^e Annie Chapados à la barre de la direction, et je tiens à remercier le Conseil d'administration d'avoir fait confiance à la volonté de cette dernière, laquelle m'a permis de prendre conscience de l'envergure du travail de direction.

Ce dernier exercice a été très intense et riche en réalisations pour toute l'équipe de la permanence de l'Ordre, dont plusieurs prenaient la relève au sein de postes vacants. Toutes ont su tirer leur épingle du jeu malgré tous les défis et enjeux de l'année. Les voici par ordre d'entrée en fonction : Marie-Noël

Geoffrion, Dt.P., nutritionniste à la recherche, à la veille et à la documentation; Emmanuelle Giraud, coordonnatrice aux affaires publiques; Sylvie Tremblay, parajuriste à l'inspection professionnelle; Djedjiga Mezani (Suzie Massad), préposée au Tableau de l'Ordre; Joanie Bouchard, Dt.P., coordonnatrice aux affaires professionnelles.

Au moment de la prise en charge de l'intérim s'amorçaient d'importants changements marqués par l'adoption de la nouvelle planification stratégique 2012-2015. De nombreux enjeux relatifs aux environnements interne et externe ont orienté les actions en mettant le cap, notamment, sur la création de la plus-value de l'Ordre pour le public, les partenaires et l'État, la contribution des membres au sein d'espaces d'influence, la mobilisation et l'engagement des membres adhérents, le soutien et l'amélioration des conditions d'exercice de la profession au sein des milieux de travail.

Dans la foulée des projets ambitieux et stimulants amenés par la nouvelle planification stratégique, ont également été intégrés les mandats spécifiques à la direction générale, dont l'appel de soumissions pour la refonte du site web de l'Ordre, les projets de révision de règlements, comme celui de la formation continue obligatoire, le projet de système intégré de gestion documentaire, la planification du déménagement du siège de l'OPDQ, ou encore, la rédaction d'un projet de règlement sur les activités autorisées par le Collège des médecins pouvant être exercées par les diététistes.

C'est ainsi, avec les ressources limitées qui caractérisent les ordres de peu de membres et le fardeau des exigences opérationnelles qui demandent à cumuler de nombreuses responsabilités, que l'équipe de la permanence a travaillé intensivement à l'avancement des travaux figurant à la nouvelle planification stratégique et à l'optimisation des processus pour la réalisation du travail accompli. Voici un bilan des principales réalisations.

Dossier dysphagie

Bien que nous soyons toujours dans l'attente du guide d'accompagnement des professionnels pour une offre intégrée de soins et de services en approche collaborative auprès des clientèles présentant un trouble de déglutition, nous avons eu droit à une présentation préliminaire de l'état d'avancement du dossier. Les représentants des trois ordres étaient également présents au colloque du CHUM en 2013 où l'état d'avancement du projet a été présenté. Nous avons rencontré ponctuellement les membres de quelques milieux afin de les éclairer pour qu'ils ne soient pas en contravention avec leurs obligations professionnelles dans le cadre d'organisation de travail.

Ce que je puis vous assurer, c'est que l'entente inter-ordres est toujours très forte et soutenue.

Dossier sur la norme de formation initiale

Dès le début de l'intérim et à l'entrée en fonction de M^{me} Joanie Bouchard comme coordonnatrice aux affaires professionnelles, cette dernière prenait de front le dossier qui a mobilisé le plus d'énergie au sein des différents comités consultatifs de l'Ordre soit celui de la norme initiale de formation, dans le but de guider les universités dans l'éventuelle refonte de leurs programmes en nutrition.

En compagnie de M. Guy Le Boterf, le conseiller retenu par l'Ordre, les membres ont travaillé à la réalisation d'un référentiel de formation décrivant les orientations et principes directeurs qui émanent du référentiel de compétences adopté en 2011.

Compte tenu de la complexité du travail demandé pour bien définir des situations d'exercice emblématiques selon les différents champs d'activités de la profession et du fait que l'échéancier prévu était tributaire de la disponibilité des membres des comités consultatifs, le Conseil d'administration acceptait le plan de travail avec son échéancier en allouant un budget pour soutenir l'implication des représentantes des comités consultatifs de l'Ordre, au groupe de travail sur le référentiel de formation.

L'avancement des travaux a été mené de main de maître selon l'échéancier prévu. Les prochaines étapes consisteront à revoir les détails des processus sur les situations emblématiques et à accompagner les universités pour l'utilisation du référentiel afin de les guider dans l'évaluation de leur programme menant aux conclusions finales quant à la norme initiale de formation menant à l'exercice de la profession.

Dossiers législatifs et réglementaires

La direction générale a poursuivi la révision réglementaire entamée l'an dernier et, s'arrimant avec le plan d'action de la planification stratégique, a profité des réformes juridiques pour repositionner l'Ordre et assurer une vigie sur les orientations gouvernementales. Ainsi, voici un bilan des principaux dossiers qui ont été traités :

- Révision du guide explicatif en lien avec l'entrée en vigueur du Projet de loi n° 21 sur la santé mentale, en proposant des ajustements aux situations emblématiques qui illustrent l'application des activités non réservées.
- Transmission de commentaires sur les projets de règlements prévoyant des activités ajoutées aux pharmaciens dans le cadre du Projet de loi n° 41, Loi modifiant la Loi sur la pharmacie, notamment afin de maintenir et de développer davantage l'interdisciplinarité avec les membres pour assurer la sécurité du public qui le requiert.
- Projet de loi omnibus – transmission de trois projets de modifications au Code des professions, à savoir notamment celui visant l'ajout du titre de nutritionniste à la désignation de l'Ordre.
- Réactivation du projet de règlement sur les activités autorisées par le Collège des médecins qui avait été amorcé en 2009. Nous avons réévalué le projet en fonction des nouveaux enjeux et situations. Pour ce faire, nous avons sollicité par sondage les diététistes pour connaître l'état de la situation à ce jour, sondage auquel les diététistes ont répondu avec diligence et en grand nombre et nous les en remercions. Une rencontre préparatoire a eu lieu avec le Collège des médecins.
- Poursuite des travaux pour faire cheminer les projets de règlements en cours, dont les règlements sur le comité d'inspection professionnelle, l'équivalence de diplômes et de formation et sur la formation continue obligatoire.

Refonte du site web de l'OPDQ

En décembre dernier, M^{me} Tamara Maggio présentait au Conseil d'administration les cinq soumissions reçues par suite d'un appel d'offres lancé pour le projet de refonte du site web de l'Ordre. C'est l'offre de service de l'entreprise Megavolt qui a été acceptée. Les travaux suivent leurs cours et l'échéancier est respecté.

Toute l'équipe de la permanence a travaillé avec enthousiasme à ce projet qui offre une cure de rajeunissement à plusieurs niveaux et qui pourrait propulser les actions de la planification stratégique, en plus d'offrir un point de rencontre des membres et des occasions de développement pour la formation continue (page web des membres/cadre professionnel).

Normes de pratique sur l'utilisation des médias sociaux

Le projet des normes de pratique sur l'utilisation des médias sociaux a été intégré à la planification stratégique par reconnaissance du fait que ces derniers sont devenus un incontournable, mais qu'ils n'exemptent pas pour autant les utilisateurs de leurs devoirs professionnels. Les membres de ce groupe de travail ont travaillé assidûment avec une énergie digne de projets novateurs que nous ne sommes pas près d'oublier.

Précédemment à cette réalisation, je voudrais souligner le travail du comité de la revue pour la réalisation du numéro portant sur l'utilisation des médias sociaux ainsi que les auteurs qui ont osé engager leur plume et parler de leurs expériences.

Dossier sur la formation continue

En avril 2012, M^{mes} Louise Saint-Denis, présidente du comité sur la formation continue, et Annick Lavoie, alors coordonnatrice sortante aux affaires professionnelles, présentaient devant les membres du Conseil d'administration la nouvelle grille de pointage des unités de formation continue (UFC). La nouvelle grille était ainsi adoptée et permettait de faire avancer les travaux sur le Règlement sur la formation continue obligatoire.

Dans la même foulée, les travaux de fond ont été entrepris pour finaliser le guide explicatif et présenter le plan de communication au Conseil d'administration. La décision favorable a permis de passer à l'étape suivante, soit d'adapter les formulaires relatifs à l'inspection professionnelle et les différents outils d'appoint, comme la foire aux questions. C'est ainsi que la nouvelle cohorte de membres de janvier 2013 a pu être exemptée du chevauchement des deux systèmes de pointage pour la compilation des activités de formation continue à son dossier professionnel.

Autres dossiers

L'an dernier s'amorçaient également la planification d'importants changements à effectuer sur la plateforme informatique. Il s'agit notamment de la base de données pour s'adapter à la mise à jour des processus d'inspection et du nouveau barème d'allocation d'UFC pour les activités de formation continue, ainsi qu'aux applications attendues du futur site web pour permettre une recherche plus rapide et conviviale d'une diététiste. Éventuellement, cela permettra également aux membres de renouveler leur adhésion annuelle en ligne et de gérer directement leur dossier personnel.

D'autres activités ont également été réalisées tout au long de l'année, comme la révision de l'édition de publications diverses dont la revue Nutrition, *Science en évolution*.

Conclusion et remerciements

Sans contredit, cette année est difficile à résumer en quelques lignes. Caractérisée par l'alternance des axes de mouvance et de consolidation des façons de faire, l'équipe de la permanence a néanmoins su rapidement s'approprier des façons de faire pour soutenir les différents services offerts au public et aux membres et faire cheminer de grands projets de la nouvelle planification stratégique tout en assurant la mission première de l'Ordre, soit la protection du public.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à chacune de ces personnes sur qui l'Ordre a pu compter durant ces derniers mois, pour la confiance témoignée, le dévouement dont elles ont fait preuve et la compétence qu'elles ont su faire valoir de façon concertée afin de relever le grand défi de l'efficacité dans l'atteinte des objectifs fixés.

Je salue également les efforts des diététistes/nutritionnistes de tous les domaines d'exercice qui ont prêté main forte sur le terrain, au quotidien, soit en équipe interdisciplinaire ou en comité et ce, afin de faire valoir la profession et de promouvoir leurs compétences, pour mieux positionner l'Ordre et répondre de la qualité de leurs actes auprès du public.

Ces changements ont aussi entraîné des répercussions sur le travail de la présidente, des administrateurs et des membres de différents comités. Ici, je saisis l'occasion pour leur exprimer toute ma gratitude pour la confiance et la réceptivité témoignées tout au long de l'intérim des fonctions à la direction générale. Esprit de collégialité, engagement et diligence ne sont que quelques-unes des qualités que je peux affirmer de ces personnes, et je les en remercie profondément.

Rapport des activités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'instance suprême de l'Ordre. Ses responsabilités fondamentales, dans le contexte de la mission de protection du public, s'articulent notamment autour de l'encadrement de l'exercice de la profession, de son contrôle de même que celui de l'admission à la profession. Pour ce faire, le Conseil d'administration adopte les règlements qui encadrent la profession de diététiste/nutritionniste et voit à leur application. Il nomme, en outre, les titulaires des fonctions-clés au sein de l'Ordre. Le Conseil d'administration voit aussi au bon fonctionnement de l'Ordre en adoptant, entre autres, des règlements sur les affaires internes et en veillant à leur application.

Présidente

Élue au suffrage universel des membres de l'Ordre
Anne Gagné
Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2014

Mauricie-Centre-du-Québec (04)

Chantal Poirier
Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013

Outaouais (07)

Constance Nobert
Du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015

Estrie (05)

Julie Bélanger
Du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015

Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (08 et 10)

Hélène Michaud
Du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015

Membres du Conseil d'administration

Administrateurs élus

Bas-Saint-Laurent et Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (01 et 11)

Julie Desrosiers
Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013

Montérégie (16)

Diane Claprood
Du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015

Administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec

Michel Fortin
Du 2 avril 2011 au 31 mars 2014

Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)

Henriette Langlais
Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013

Montréal (06)

Claire Desrosiers
Du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015

Diane Delisle
Du 2 avril 2008 au 31 mars 2014

Québec, Chaudière-Appalaches et Côte-Nord (03, 09 et 12)

France Bernatchez
Du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015
Ann Payne
Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013

Lyne Mongeau
Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2014

Jean-Pierre Dubeau
Du 2 avril 2008 au 31 mars 2014

Laval, Laurentides et Lanaudière (13, 14 et 15)

Marie-Josée Labelle
Du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015

Rossana Pettinati
Du 17 décembre 2009 au 31 mars 2014

Personnel de l'Ordre

Dans l'exercice de ses fonctions, le Conseil d'administration est appuyé par le personnel de l'Ordre. Au cours de l'année 2012-2013, les membres de l'équipe de la permanence étaient :

Directrice générale et secrétaire

Annie Chapados, avocate

Secrétaire générale adjointe

Elena Harizomenov, trad. a.

Coordonnatrice aux affaires professionnelles

Annick Lavoie, Dt.P., M.Sc. (jusqu'au 22 avril 2012)
Joanie Bouchard, Dt.P. (depuis le 8 août 2012)

Coordonnatrice à l'inspection professionnelle

Ginette Caron, Dt.P.

Coordonnatrice aux affaires publiques

Emmanuelle Giraud (depuis le 24 avril 2012)

Nutritionniste à la recherche, à la veille et à la documentation

Marie-Noël Geoffrion, Dt.P. (depuis le 23 avril 2012)

Adjointe aux communications et aux services à la clientèle

Lise Tardif

Adjointe à l'édition de l'information

Tamara Maggio, graphiste

Technicienne juridique à l'inspection professionnelle

Sylvie Tremblay, parajuriste (depuis le 24 avril 2012)

Préposée à la saisie de données et au Tableau de l'Ordre

Kay Desa (jusqu'au 1^{er} juillet 2012)
Djedjiga Mezani (depuis le 2 juillet 2012)
Suzie Massad (depuis le 25 février 2013, en remplacement pendant le congé de maternité de M^{me} Mezani)

Assemblée générale annuelle

L'Ordre fera état des activités réalisées au cours de l'exercice 2012-2013 lors de l'assemblée générale annuelle des membres prévue le 27 septembre 2013.

Réunions

Au cours de l'exercice 2012-2013, le Conseil d'administration (CA) a tenu cinq assemblées ordinaires ainsi qu'une réunion extraordinaire par conférence téléphonique. Le CA a également entériné une résolution et tenu un vote par courrier électronique. Au total, il a adopté 152 résolutions, les principales étant résumées dans les pages qui suivent.

Élections au Comité exécutif

À sa première séance de l'année financière, tenue le 21 avril 2012, le CA a élu les membres du Comité exécutif pour l'exercice 2012-2013. La composition de ce dernier était la suivante :

Présidente : Anne Gagné
Vice-présidente en titre : Ann Payne
Deuxième vice-présidente : Chantal Poirier
Trésorière : Julie Bélanger
Administrateur nommé par l'Office des professions du Québec : Jean-Pierre Dubeau

Tableau des membres

Au cours de l'année 2012-2013, le Conseil d'administration a délivré des permis d'exercice à tous les candidats dont les dossiers ont été étudiés et recommandés pour inscription au Tableau des membres de l'Ordre, soit à des finissants du programme de baccalauréat ès sciences de la nutrition ou en diététique des universités du Québec, à des demandeurs d'équivalence de diplôme ou de formation, ou encore, à des diététistes titulaires d'une autorisation légale d'exercer la profession de diététiste hors du Québec. Il a également réinscrit au Tableau des membres les personnes qui désiraient réintégrer les rangs de l'Ordre et qui ont satisfait aux exigences de l'article 46 du Code des professions.

En application de l'article 2.01 du *Règlement sur les stages de perfectionnement des diététistes*, les membres n^{os} 3415 et 3972, qui s'étaient réinscrits au Tableau après avoir fait défaut

de s'inscrire pendant plus de trois ans, se sont vu imposer un programme de mise à jour avec limitation du droit d'exercer.

En vertu de l'article 113 du Code des professions, le Conseil d'administration a également imposé un stage de perfectionnement avec limitation d'exercice au membre n° 2140. Il a considéré la réussite du stage de perfectionnement des membres n°s 0252 et 4860, en levant leur limitation d'exercice des activités professionnelles. Le CA a résolu de ne pas imposer un stage de perfectionnement aux membres n°s 3763, 4129 et 5054, et de ne pas imposer un stage au membre n° 2258, tout en lui demandant de signer une limitation volontaire d'exercice.

Le CA a tenu deux auditions de candidats en lien avec une demande de révision des cours et stages, ou uniquement des stages, le cas échéant, que le CA leur a imposés à la suite de leur demande de reconnaissance de l'équivalence de leurs diplômes. De plus, les membres du CA ont entendu deux membres en regard des stages de perfectionnement recommandés par le Comité d'inspection professionnelle.

Finalement, le Conseil d'administration a radié du Tableau des membres de l'Ordre les personnes qui n'ont pas versé, dans les délais fixés, la cotisation annuelle pour l'année 2012-2013 et les autres sommes dues.

Comités

Au cours de l'exercice 2012-2013, le Conseil d'administration a entériné les nominations ou renouvelé les mandats de plusieurs membres de comités. Ainsi, le CA a :

- nommé M^{me} Rossana Pettinati ainsi que M^{mes} Joane Routhier et Henriette Langlais à titre respectivement de présidente et de membres du Comité de révision;
- nommé M^{me} Isabelle Galibois à titre de présidente et membre du Comité de la formation des diététistes;
- reconduit les mandats de M^{mes} Diane Delisle, Claire Deraspe, Carole Larose, Annie Chapados et M^{me} Julie Bélanger à titre de membres et de présidente du Comité des finances;
- nommé M^{mes} Laurie Plamondon et Véronique Provencher et reconduit les mandats de M^{mes} Lise Bertrand, Lyne Mongeau et Manon Paquette ainsi que de M. Philippe Grand, au Comité sur la nutrition publique;
- nommé M^{me} Béatrice Martin à titre de présidente et M^{mes} Jacinthe Côté et Jessica Langlois ainsi que M. Mario Lalancette à titre de membres du Comité sur l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique;

- nommé M^{me} Julie Robitaille à titre de membre du Comité de révision du Manuel de nutrition clinique;
- nommé M. Michel Fortin, administrateur nommé par l'Office des professions du Québec, à titre de membre du Comité consultatif sur la gouvernance;
- créé un comité de sélection du futur syndic adjoint de l'Ordre et nommé M^{mes} Rossana Pettinati, Anne Gagné, Cheryl Goldman et Ginette Caron ainsi que M. Michel Fortin à titre de membres dudit comité.

Dossiers spéciaux

Planification stratégique 2012-2015

À sa 321^e réunion du 16 juin 2012, le Conseil d'administration a approuvé la planification stratégique triennale de l'Ordre 2012-2015, ainsi que la nouvelle mission et vision. La planification a été présentée aux membres réunis à l'assemblée générale annuelle tenue le 28 septembre 2012.

En septembre 2012, le CA a également adopté le plan d'action découlant de la planification, avec les projets et les activités proposées, et a mandaté la présidente de l'Ordre, la direction générale, la coordonnatrice à l'inspection professionnelle, les coordonnatrices aux affaires professionnelle et aux affaires publiques, la nutritionniste à la recherche, les groupes de travail *ad hoc*, les membres du Conseil d'administration et certains comités de l'Ordre, à mettre en œuvre lesdits projets et activités résultant des objectifs et des orientations stratégiques de l'Ordre pour les années 2012-2015, leurs responsabilités étant définies dans le plan d'action.

Révision de la norme initiale de la formation

Le Conseil d'administration a accepté le référentiel de formation présenté par le groupe de travail mandaté aux fins de la révision de la norme initiale de formation des diététistes/nutritionnistes. Il a également accepté le plan de travail et l'échéancier présentés, en soutenant l'implication de M^{mes} Mireille Luc, Lyne Mongeau, Catherine Crowe et Stéphanie Potvin, représentantes des comités aviseurs de l'Ordre, au sein de ce groupe de travail. Un budget de 20 000 \$ a été alloué pour ce projet spécial, comme appui financier pour le travail effectué à l'étape de la description des situations emblématiques d'exercice. Encore une fois, le groupe de travail était accompagné du même consultant, M. Guy Le Boterf, dans l'utilisation du référentiel de formation auprès des universités, lequel guidera l'évaluation des programmes menant aux conclusions finales quant à la norme initiale de formation en diététique et en nutrition.

Ratios de diététistes

Le Conseil d'administration a pris connaissance des ratios de diététistes œuvrant dans le secteur des soins à domicile, proposés par le groupe de travail mandaté à cette fin, une version finale de l'argumentaire et les ratios allant être déposés au Conseil d'administration pour approbation.

Projet de rehaussement des compétences en nutrition en santé publique

Le Conseil d'administration a adopté et transmis le rapport de reddition de comptes à Québec en Forme, incluant les recommandations du Comité sur la nutrition publique, afin d'obtenir le dernier versement de la subvention accordée par l'organisme pour l'étude de faisabilité du rehaussement des compétences en nutrition en santé publique.

Les administrateurs ont également donné leur aval à une phase 2 du projet, soit le développement de la formation continue des diététistes en santé publique. Celui-ci sera confié à un mandataire qui a une expertise spécifique en formation continue, l'Ordre demeurant toutefois le partenaire principal en termes d'expertise de contenu en santé publique. Le processus permettant à l'OPDQ de demeurer le principal partenaire d'expertise de contenu dans la phase 2 du projet, à savoir le dépôt d'une seconde demande de financement par le mandataire, devra être établi.

Positionnement

Cadre de référence en alimentation dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux

Comme en 2008, le Conseil d'administration a réitéré que l'Ordre considère que le Cadre de référence en alimentation dans le réseau de la santé et des services sociaux constitue un pas en avant puisqu'il définit l'alimentation comme un facteur déterminant de la santé et qu'il soutient les diététistes/nutritionnistes dans son application et son déploiement. De plus, le CA est d'avis que le Cadre permet l'assouplissement de son application, qu'il ne remplace aucunement le plan de traitement nutritionnel et que les diététistes/nutritionnistes doivent adapter les situations selon leur jugement professionnel. Cette position a été transmise à l'ensemble des membres, par un Contact Express.

Outils de travail pour les membres

Le 21 avril 2012, le CA a adopté la nouvelle grille des unités de formation continue (UFC), laquelle a été suivie par le guide explicatif qui l'accompagne et le plan de communication afférent, en septembre 2012. La grille est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

Affaires financières

Le CA a également adopté le budget pour l'exercice 2012-2013 ainsi que les états financiers de l'OPDQ au 31 mars 2012, lesquels ont été présentés à l'assemblée générale des membres du 28 septembre 2012. Comme les années précédentes, les auditeurs de l'Ordre ont souligné le fait que la comptabilité de l'Ordre est bien tenue et que l'organisme contrôle bien ses finances; ils ont par conséquent produit un rapport de vérification sans réserve.

Sur proposition du Comité de vérification, le CA a recommandé à l'assemblée générale annuelle des membres de désigner la firme comptable Poirier & Associés à titre de vérificateur de l'Ordre pour l'année 2012, proposition que les membres ont adoptée.

Au cours de l'année 2012-2013, un appel de soumissions a été lancé auprès de plusieurs entreprises spécialisées en création de sites web afin d'entamer le processus de refonte du site web de l'Ordre. Le CA a finalement retenu les services de l'entreprise Megavolt et les travaux ont ainsi démarré à la fin de l'année 2012. L'entière arborescence et les contenus du site web ont été revus, et de nouvelles pages y seront ajoutées. Le lancement du nouveau site aura lieu à l'assemblée générale des membres prévue le 27 septembre 2013. Afin de couvrir les dépenses engendrées par ce projet, le CA a alloué un montant de 60 000 \$ dans le fonds spécial prévu à cet effet.

De plus, le CA a alloué 60 000 \$ dans le fonds général pour le déménagement du siège social de l'Ordre, dont le bail se termine le 31 décembre 2014.

Le CA a reconduit le contrat de services avec le Groupe Pro Santé pour la production de la revue *Nutrition, Science en évolution* jusqu'au numéro du printemps 2013 inclusivement, ainsi que pour la 15^e édition de la Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec, qui a eu lieu le 20 mars 2013.

Enfin, le Conseil d'administration a également nommé ses officiers autorisés pour la signature des chèques émis par l'Ordre pendant l'année 2012-2013. Ceux-ci étaient M^{mes} Anne Gagné, Annie Chapados, Julie Bélanger et Stéphanie Harritt.

Reconnaissance

Prix de l'OPDQ

Le CA a octroyé le prix d'excellence en carrière Suzanne Simard-Mavrikakis à M^{me} Odette Navratil et le prix du bénévole Dale-Parizeau-Morris-Mackenzie à M. Marco Vittulo, pour sa participation au Comité d'inspection professionnelle.

De plus, le CA a recommandé au Conseil interprofessionnel du Québec d'octroyer le Mérite du CIQ à M^{me} Janick Perreault. La remise du prix a eu lieu à l'occasion de la cérémonie des bénévoles du 29 novembre 2012.



M^{me} Anne Gagné, présidente de l'OPDQ, M^{me} Odette Navratil, récipiendaire du prix d'excellence en carrière Suzanne-Simard-Mavrikakis de La Personnelle assurances générales et M. Daniel Painchaud, Directeur de compte de la Personnelle assurances générales.



M^r Janick Perreault, récipiendaire du Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) et M^r Marc Sauvé du CIQ.



M. Marco Vittulo, récipiendaire du prix du bénévole Dale Parizeau Morris Mackenzie et M^{me} Kassandra Coupal, de Dale Parizeau Morris Mackenzie.

Affaires juridiques et politiques administratives

Parmi d'autres résolutions, le CA a également :

- entériné la nomination de M^{me} Elena Harizomenov à titre de secrétaire générale de l'OPDQ par intérim;
- nommé M^{mes} Ginette Caron et Elena Harizomenov à titre de responsables substituts de l'application de la Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels;
- nommé M^{me} Elena Harizomenov à titre de secrétaire d'élection en lui confiant le mandat d'assumer tous les droits et obligations du secrétaire auquel elle s'est substituée aux fins des élections 2013;
- adopté les programmes de surveillance générale en inspection professionnelle pour les années 2011-2012 et 2012-2013;
- adopté le plan de classification de l'Ordre;
- autorisé l'inscription des finissants du baccalauréat en nutrition des Universités de Montréal, Laval et McGill, sur présentation d'une attestation signée par la personne responsable confirmant leur réussite des cours et stages, et ce, en tout temps pendant l'année, une mesure qui permettra d'écourter considérablement les délais de traitement administratif des demandes d'admission;
- adopté une politique sur les placements, préparée par le Comité des finances;
- résolu d'effectuer une analyse à l'interne, à l'aide du Comité des finances, de la révision de la politique sur les cotisations annuelles à l'Ordre afin de déterminer la pertinence de créer une nouvelle classe de cotisation pour les membres en congé de maladie;
- mandaté le Comité consultatif sur la gouvernance pour débiter un processus d'autoévaluation sur le Conseil d'administration;
- autorisé l'accès au Manuel de nutrition clinique *en ligne* aux diététistes membres des homologues de l'OPDQ à l'Alliance canadienne des organismes de réglementation en diététique;
- ratifié les décisions prises par le Comité exécutif pendant l'exercice terminé le 31 mars 2013;
- adopté l'ordre du jour proposé pour l'assemblée générale annuelle des membres qui a eu lieu le 28 septembre 2012.

Le Comité exécutif, élu annuellement parmi les membres du Conseil d'administration, est chargé de l'administration des affaires courantes de l'Ordre et peut exercer tous les pouvoirs que le Conseil d'administration lui délègue, à l'exception de l'adoption de règlements.

Rapport des activités du Comité exécutif

Membres du Comité exécutif 2012-2013

Présidente

Anne Gagné

Vice-présidente en titre

Ann Payne

Deuxième vice-présidente

Chantal Poirier

Trésorière

Julie Bélanger

Administrateur nommé par l'Office des professions du Québec

Jean-Pierre Dubeau

Réunions

Au cours de l'exercice 2012-2013, le Comité exécutif (CE) a tenu dix séances ordinaires et neuf séances extraordinaires, toutes par conférence téléphonique. De plus, cinq communications ont été effectuées par courrier électronique.

Résolutions

Le CE a adopté 126 résolutions, les principales étant recensées dans les pages suivantes.

Tableau des membres

Le Comité exécutif a délivré des permis d'exercice à tous les candidats dont les dossiers ont été étudiés et recommandés pour inscription au Tableau de l'Ordre.

Toujours en ce qui concerne la délivrance des permis, le Comité exécutif a délivré des permis d'exercice à des diététistes canadiens détenteurs d'une autorisation légale d'exercer la profession de diététiste hors du Québec, ainsi que des permis réguliers d'exercice à des membres ayant satisfait aux exigences de l'article 35 de la Charte de la langue française. Le Comité exécutif a également réinscrit au Tableau de l'Ordre les anciens membres qui en ont fait la demande et qui ont satisfait aux exigences de l'article 46 du Code des professions.

Le CE a également tenu trois auditions de candidats qui ont souhaité faire leurs représentations en lien avec une demande de révision des cours et stages, ou uniquement des stages, le cas échéant, qui leur ont été imposés à la suite de leur demande de reconnaissance d'une équivalence de diplôme ou de formation. Un membre a également été entendu en regard du stage de perfectionnement que le Comité d'inspection professionnelle avait recommandé.

Considérant l'article 2.01 du *Règlement sur les stages de perfectionnement des diététistes*, le Comité exécutif a résolu de ne pas imposer un programme de mise à jour au membre n° 1447, et il en a fait de même dans le cas des membres n°s 2590 et 3861, mais cette fois-ci, sous réserve d'une limitation volontaire d'exercice. Le CE a imposé un stage de perfectionnement avec limitation du droit d'exercice aux membres n°s 1292, 3669, 4109 et 4395, et maintenu l'obligation du membre n° 2140 à compléter un stage avec limitation d'exercice. Enfin, il a pris acte de la réussite du stage de perfectionnement du membre n° 4860, en levant sa limitation d'exercice, et a accordé une prolongation de délai aux membres n°s 0252 et 2415 afin qu'ils puissent compléter le stage de perfectionnement qui leur a été prescrit.

Nominations et délégations

Durant l'année 2012-2013, l'exécutif a :

- délégué le pouvoir de la direction générale par intérim à M^{me} Ginette Caron, considérant l'absence de M^{me} Annie Chapados, directrice générale et secrétaire de l'Ordre;
- nommé M^{me} Ginette Caron à titre de signataire de chèques émis par l'Ordre, durant son intérim à la direction générale;
- nommé M^{me} Anna Cielecki à titre de membre du Comité des finances;
- nommé M^{me} Denise Beaulieu à titre d'experte dans le cadre d'une inspection sur la compétence;
- nommé M^{mes} Chantal Bémour, Line Duval, Clotilde Fascione, Marie-Ève Lavoie, Julie Paquet et Stéphanie Tremblay à titre de membres du Comité éditorial de la revue *Nutrition, Science en évolution*;
- nommé M^{me} Alexandra Shano à titre de membre du Comité sur la nutrition publique; et
- nommé M^{mes} Nathalie Beaulieu, Marilyn Manceau, Diane Paradis et Amélie Roy à titre de membres du Comité de sélection des récipiendaires des prix de l'Ordre.

Positionnement et partenariats

Le Comité exécutif a endossé la Déclaration générale du Mouvement pour l'adhésion aux traitements, en souscrivant aux critères de participation, et a résolu que l'Ordre y participe à titre de membre actif. Les membres du CE ont également nommé M^{me} Sophie Desroches à titre de représentante de l'Ordre au comité consultatif sur le Mouvement.

Affaires juridiques et politiques administratives

Le Comité exécutif a constitué un groupe de travail *ad hoc* dont le mandat est de créer une charte d'utilisation des réseaux sociaux pour les membres de l'OPDQ. À cette fin, il a nommé M^{mes} Geneviève Nadeau, Ariane Fortier, Michèle Cossette, Chantal Poirier, Janick Perreault, Emmanuelle Giraud et Tamara Maggio à titre de membres de ce groupe.

L'exécutif a nommé M^{mes} Lise Tardif, Joanie Bouchard et Jacinthe Dulude Barbeau à titre de scrutatrices aux fins des élections 2013.

Activités relatives à la reconnaissance de l'équivalence aux fins de la délivrance d'un permis

Demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec	reçues	acceptées	refusées	reçues, qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
au Canada	2	3	0	0
hors du Canada	0	0	0	0

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec : 3

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis	reçues	acceptées en totalité	acceptées en partie	refusées	reçues, qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
au Canada	2	0	9	0	0
hors du Canada	20	0	34	3	0

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées en partie comportant une précision de la formation à acquérir indiquée par l'ordre	au Canada	hors du Canada
Cours	2	2
Stage	1	1
Examen	0	0
Cours et stage	6	31
Stage et examen	0	0
Cours et examen	0	0
Cours, stage et examen	0	0

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées qui comportaient une précision de la formation à acquérir indiquée par l'ordre	au Canada	hors du Canada
Cours	1	0
Stage	3	1
Examen	0	0
Cours et stage	9	5
Stage et examen	0	0
Cours et examen	0	0
Cours, stage et examen	0	0

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec ne détenant pas un diplôme requis : 61

De ce total, 42 demandes d'équivalence de la formation, traitées au cours de l'exercice 2012-2013, ont été acceptées en partie avec une formation complémentaire ou refusées, alors que 19 candidats se sont vu reconnaître une équivalence de la formation après avoir suivi les cours et les stages prescrits lors des exercices précédents.

Activités relatives à la délivrance de permis temporaires, restrictifs temporaires et spéciaux

Demandes de délivrance	reçues	acceptées	refusées	reçues, qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
de permis temporaire en vertu de l'article 37 de la Charte de la langue française	12	12	0	0
de permis temporaire en vertu de l'article 41 du Code des professions	2	2	0	0
de permis restrictif temporaire fondées sur une demande de reconnaissance d'une équivalence en vertu du paragraphe 1° de l'article 42.1 du Code des professions	0	0	0	0
de permis restrictif temporaire fondées sur une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec ou sur un permis spécial en vertu du paragraphe 2° de l'article 42.1 du Code des professions, s'il y a lieu	0	0	0	0
de permis spécial en vertu de l'article 42.2 du Code des professions, s'il y a lieu	0	0	0	0

Activités relatives à la délivrance des permis

Demandes fondées sur la détention d'un diplôme déterminé en application du premier alinéa de l'article 184 du Code des professions et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités

Lieu de l'établissement d'enseignement ayant délivré le diplôme	reçues	acceptées	refusées	reçues, qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
au Québec	160	160	160	0
en Ontario	0	0	0	0
dans les provinces de l'Atlantique	0	0	0	0
dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	0	0	0	0
aux États-Unis	0	0	0	0

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités

Lieu de l'établissement d'enseignement ayant délivré le diplôme reconnu équivalent		reçues	acceptées	refusées	reçues, qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Canada	au Québec	0	0	0	0
	en Ontario	0	0	0	0
	dans les provinces de l'Atlantique	2	3	0	0
	dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	0	0	0	0
	Total hors du Québec, mais au Canada	0	0	0	0
UE	en France	0	0	0	0
	dans le reste de l'Union européenne	0	0	0	0
Ailleurs	aux États-Unis	0	0	0	0
	dans le reste de l'Europe et de l'Amérique; en Asie; en Afrique ou en Océanie	0	0	0	0
	Total hors du Canada	0	0	0	0

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence de la formation d'une personne qui ne détient pas un diplôme requis aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités.

Lieu de l'établissement d'enseignement où a été acquise la formation reconnue équivalente		reçues	acceptées	refusées	reçues, mais qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Canada	au Québec	2	2	0	0
	en Ontario	7	7	0	0
	dans les provinces de l'Atlantique	2	2	0	0
	dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	2	2	0	0
	Total hors du Québec, mais au Canada	13	13	0	0
UE	en France	1	1	0	1
	dans le reste de l'Union européenne	0	0	0	0
Ailleurs	aux États-Unis	0	0	0	0
	dans le reste de l'Europe et de l'Amérique; en Asie; en Afrique ou en Océanie	5	5	0	0
	Total hors du Canada	6	6	6	6

Demandes fondées sur la détention d'une autorisation légale d'exercer la profession hors du Québec et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités

Lieu où été obtenue l'autorisation légale d'exercer la profession		reçues	acceptées	refusées	reçues, mais qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Canada (règlement pris en vertu de 94c)	en Ontario	13	13	0	0
	dans les provinces de l'Atlantique	2	2	0	0
	dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	2	2	0	0
	Total hors du Québec, mais au Canada	17	17	0	0
UE	en France (règlement pris en vertu de 93 c2)	0	0	0	0
	dans le reste de l'Union européenne	0	0	0	0
Ailleurs	aux États-Unis	0	0	0	0
	dans le reste de l'Europe et de l'Amérique; en Asie; en Afrique ou en Océanie	0	0	0	0
	Total hors du Canada	0	0	0	0

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe i de l'article 94 du Code des professions déterminant les autres conditions et modalités de délivrance des permis.

De plus, l'Ordre n'a pas de règlement en vertu du paragraphe e de l'article 94 du Code des professions définissant les différentes classes de spécialités au sein de la profession.

Province ou pays de provenance du diplôme
Demandes reçues en 2012-2013

	Nombre de candidats
Canada	
Alberta	1
Colombie-Britannique	1
Nouveau-Brunswick	4
Nouvelle-Écosse	2
Ontario	4
Hors Canada	
Algérie et France *	2
Burundi et Belgique *	1
Brésil	3
Brésil et États-Unis *	1
Colombie	2
Congo, Royaume-Uni et Suisse *	1
Côte-d'Ivoire	1
Cuba	1
États-Unis	1
France	3
Inde	1
Iran	3
Iran et France *	1
Liban	6
Mexique	1
Royaume-Uni	1
Sénégal et France *	1
Trinidad-et-Tobago	1
Tunisie	1
Venezuela	1

* Certains candidats ont obtenu leurs diplômes dans plusieurs pays.

Rapport des activités relatives à la conciliation et à l'arbitrage des comptes

Aucune demande de conciliation ou d'arbitrage de comptes n'a été reçue au cours de l'exercice 2012-2013.

Rapport relatif à la garantie contre la responsabilité professionnelle

Répartition des membres inscrits au 31 mars 2013

Moyens de garantie	Contrat d'assurance
Nombre de membres	1 391 membres du secteur privé 393 membres du secteur public
Montant de la garantie par sinistre	2 000 000 \$
Montant de la garantie pour l'ensemble des sinistres	2 000 000 \$

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe g de l'article 93 du Code des professions imposant aux membres de l'Ordre autorisés à exercer leurs activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée ou d'une société par actions l'obligation de fournir et de maintenir une garantie pour la société.

Rapport du Bureau du syndic

Syndique

Cheryl Goldman

Syndique adjointe

Danielle Garceau (jusqu'au 31 octobre 2012)

Mandat

Satisfaire aux exigences du Code des professions en matière d'enquêtes relatives à la conduite de membres.

Activités au cours de l'exercice 2012-2013

Nombre de dossiers ouverts : 5 et 2 dossiers demeurés ouverts au 31 mars 2012 qui ont été suivis pendant l'année 2012-2013, pour un total de 7 dossiers ouverts.

Nombre total de membres visés : 7

Nombre de décisions de porter plainte : 0

Nombre de décisions de ne pas porter plainte : 2

Nombre de dossiers réglés par la conciliation du syndic : 0

Nombre de dossiers demeurés ouverts au 31 mars 2013 : 2

Activités relatives à la formation continue

Organisées par l'Ordre

Thème de l'activité	Nombre d'heures	Nombre de membres présents
L'entrevue motivationnelle et la consultation en nutrition : une approche d'intervention efficace pour favoriser le changement Sherbrooke, le 25 avril 2012	7h	26
À l'heure de l'approche collaborative Montréal, le 28 septembre 2012	3h	80
Personne âgée et gériatrie : adapter l'approche nutritionnelle au diabète et à la sarcopénie Montréal, le 14 février 2013	6h	82
Intervention nutritionnelle en gériatrie : anémie et approche adaptée Sherbrooke, le 22 mars 2013	6h	15

Organisées en partenariat

Thème de l'activité	Nombre d'heures	Nombre de membres présents
Promotion d'un mode de vie sain : pour qui, par qui et comment? Québec, le 4 mai 2012 Université Laval	6h	152
Problématiques liées au vieillissement Montréal, le 31 mai 2012 Association des nutritionnistes cliniciens du Québec (ANCQ)	6h	157
Le grand ménage du printemps sur des sujets d'actualité en nutrition et en alimentation Montréal, le 1 ^{er} juin 2012 NUTRIUM	5h	154
Controversations - Discussions d'actualité sur l'alimentation et la nutrition Montréal, le 17 octobre 2012 Les Producteurs laitiers du Canada	3h	267
Approche clinique du nutritionniste en dysphagie Montréal, le 24 octobre 2012 Association des nutritionnistes cliniciens du Québec (ANCQ)	6h	167
Les intolérances au gluten : le point pour les professionnels de la santé Montréal, le 26 octobre 2012 NUTRIUM	5h	385
Un mode de vie sain tout au long de la vie Québec, le 2 novembre 2012 Université Laval	5h	98
L'alimentation troublée chez l'adulte : mieux comprendre pour mieux aider Montréal, le 22 mars 2013 NUTRIUM	5h	339

L'Ordre n'a pas de règlement sur la formation continue obligatoire pour les membres.

Rapport des comités réglementaires

CONSEIL DE DISCIPLINE

Membres

M^e Réjean Blais, président, Maryse Beaulieu, Louise Bigras Desaulniers, Céline Bourgouin et Danielle Lepage

Secrétaire du Conseil

M^e Pierre Gauthier

Mandat

Statuer sur toute plainte dont il est saisi, formulée contre un membre de l'Ordre, pour une infraction aux dispositions du Code des professions ou des règlements adoptés en vertu de ce dernier.

Statuer pareillement sur toute plainte dont il est saisi, formulée contre une personne qui a déjà été membre de l'Ordre, pour une infraction aux dispositions du Code des professions ou des règlements adoptés en vertu de ce dernier et qui aurait été commise alors qu'elle était membre de l'Ordre.

Activités au cours de l'exercice 2012-2013

Le Comité n'a été saisi d'aucune plainte au cours de l'exercice.

COMITÉ DE RÉVISION

Membres

Micheline De Belder (jusqu'au 24 août 2012) et Rossana Pettinati (depuis le 29 septembre 2012), présidentes, Joane Routhier (depuis le 16 juin 2012) et Henriette Langlais (depuis le 29 septembre 2012)

Secrétaire du Comité

Elena Harizomenov

Mandat

Donner à toute personne qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête, un avis sur la décision de ce dernier de ne pas porter plainte devant le Conseil de discipline.

Activités au cours de l'exercice 2012-2013

Aucune demande de révision n'a été traitée par le Comité au cours de l'exercice.

COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Membres

Marco Vitullo, président, Marie-Claude Baril, Diane Chagnon Decelles, Catherine Godin (jusqu'au 14 janvier 2013) et France Nolin

Secrétaire et coordonnatrice à l'inspection professionnelle

Ginette Caron

Inspectrices/enquêteuses

Madeleine Forest, Marthe Hébert, Françoise Monarque, Rosemarie Repa Fortier, Thérèse Samson Laberge et Madeleine Turcotte

Nombre de réunions

12, dont deux par conférence téléphonique

Mandat

Surveiller l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre.

Vérifier notamment leurs dossiers, livres, registres, médicaments, poisons, produits, substances, appareils et équipements relatifs à cet exercice.

À la demande du Conseil d'administration ou de sa propre initiative, faire inspection sur la compétence professionnelle d'un membre de l'Ordre.

Recommander au Conseil d'administration l'adoption d'un programme de surveillance générale.

Exécuter tout mandat particulier en lien avec l'inspection professionnelle qui lui est attribué par le Conseil d'administration.

Programme de surveillance générale et synthèse des recommandations pertinentes pour l'amélioration de l'encadrement de la pratique

Synthèse des recommandations :

Compte tenu de l'alourdissement de la charge de travail de M^{me} Ginette Caron dans le cumulatif de fonctions de direction générale de coordination et de secrétaire du comité d'inspection professionnelle, les recommandations du CIP ont été concentrées dans la poursuite des recommandations prononcées l'année financière précédente, à savoir :

1. Ciblant l'augmentation des dossiers menant à une inspection sur la compétence (CIP 18/04/2011) :

- Effectuer une révision du processus des réunions afin d'améliorer l'efficacité en tenant compte de la diminution du nombre de membres présents aux réunions à partir de septembre 2012.

- Évaluer le nombre d'inspections sur la compétence au sein d'autres ordres comparables.
- Établir un bilan des dossiers d'inspection de la dernière année pour rechercher des explications à cette recrudescence.
- Rechercher des pistes de solutions pour diminuer la fréquence des réunions.
- Dresser un bilan des préoccupations du Comité d'inspection professionnelle (CIP) à transmettre au Conseil d'administration, dans l'intérim des fonctions de direction générale par M^{me} Caron.

2. Ciblant la révision du processus d'inspection pour répondre aux fonctions de protection du public en tenant compte des éléments suivants :

- De l'augmentation du nombre de dossiers d'inspection sur la compétence.
- De l'accroissement du nombre de membres de près de 150 % depuis six ans (2 800/1 900).
- Du retard au programme d'inspection générale lié au manque de ressource en secrétariat au cours de la précédente année financière (2011-2012).
- Des fonctions cumulatives reliées à l'intérim à la direction générale et du cumulatif de fonctions de M^{me} Caron.

3. Ciblant le mode de fonctionnement des réunions du CIP de manière :

- à s'ajuster à l'augmentation soutenue du nombre de dossiers constitués dans le cadre du processus d'inspection sur la compétence;
- à favoriser les réflexions et prises de décisions éclairées sur les orientations reliées à l'exercice de la profession, la révision du processus d'inspection, etc. :
 - i. Établir des mesures préventives à mettre en place afin de faciliter et de simplifier l'étude des dossiers de membres qui adhèrent ou se réinscrivent au Tableau de l'Ordre après avoir omis de le faire après plus de trois ans et plus particulièrement quant à la description des modalités de stages et à l'uniformisation des recommandations.
 - ii. Mettre à jour et développer des outils de mesure, de validation et de formulation des recommandations du CIP de manière à standardiser et à uniformiser les façons de faire et à assurer une vigie par secteurs d'activités, types de clientèles desservies, limitation volontaire d'exercice, etc., notamment, lorsque les comités consultatifs de nutrition clinique et de nutrition publique auront déposé le fruit de leur réflexion concernant la définition et la distinction entre la promotion et la prévention primaire, secondaire et tertiaire et les soins de première ligne dans

le but de faciliter l'étude des dossiers de réinscriptions en application de l'article 113 du Code des professions et d'uniformiser les recommandations adressées aux instances.

iii. Développer les modalités de supervision de membres soumis à une limitation d'exercice dans le cadre d'un stage de perfectionnement.

- Compléter la révision du Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec en prenant soin de répondre ou d'intégrer les éléments suivants :

i. Les besoins d'adaptation de manière à répondre aux réalités vécues dans la pratique professionnelle.

ii. Les nouvelles dispositions du Code des professions qui incluent l'ajout d'autres modalités en regard des stages de perfectionnement (art. 113 du Code des professions).

- Poursuivre les actions mises de l'avant pour freiner l'écart de délai au niveau attendu au programme d'inspection (inspection aux cinq ans) et assurer le maintien des inspections en fonction des critères de protection du public et de prévention suivants, soit :

i. Les membres modifiant radicalement leur domaine d'activité au Tableau de l'Ordre.

ii. Les membres exerçant exclusivement en cabinet de consultation privée.

iii. Les membres intervenant comme maître de stage auprès des étudiants des programmes universitaires afin d'assurer leur intégration des connaissances à la pratique, menant aux compétences attendues pour exercer la profession.

- Dresser un bilan des défis et enjeux reliés à l'exercice et établir des mesures préventives pour assurer la sécurité du public en regard notamment :

i. Des enjeux démographiques (ex. vieillissement de la population, précarité de la main-d'œuvre ou de la relève en région éloignée).

ii. Des contraintes budgétaires des établissements du réseau de la santé afin d'assurer la formation continue, le partage ou la consolidation des acquis entre les pairs et pour former la relève.

iii. De l'utilisation grandissante des technologies de l'information et des médias sociaux.

iv. De l'accroissement des demandes d'équivalence de diplôme et du nombre de stages de perfectionnement découlant de l'admission ou de la réinscription tardive au Tableau de l'Ordre, alors que les milieux d'accueil pour les stages pratiques répondent difficilement à la demande, augmentant ainsi les délais d'intégration des connaissances.

4. Ciblant la demande du Comité exécutif, à savoir que le CIP examine la nature des activités des professionnels de la recherche en nutrition clinique et, dans l'événement où ceux-ci ont été occultés, de les reprioriser à l'intérieur des objectifs de l'inspection afin d'être en mesure d'identifier les mesures à prendre par la suite. Le comité a dû différer son étude en raison de la charge des dossiers à traiter prioritaires.

5. Ciblant la reconnaissance officielle du rôle et de l'expertise des diététistes :

- Établir et maintenir des partenariats avec les ordres professionnels et associations apparentées.
- Avec le Conseil québécois d'agrément (CQA), poursuivre la collaboration à établir des indicateurs de mesure de risque nutritionnel du public (ex. en établissement de soins de longue durée – clientèle captive).

6. Ciblant les enjeux reliés à la nouvelle planification stratégique de l'Ordre par :

- La mise à jour et le développement d'outils d'appoint à l'exercice destinés aux membres afin de faciliter la conformité aux exigences réglementaires.
- La révision complète des formulaires d'inspection professionnelle dans la foulée de l'adoption des nouveaux critères du système de pointage des activités de formation continue développé par le comité sur la formation continue et adopté par le Conseil d'administration.
- La promotion du savoir-faire professionnel dans le cadre du contrôle de l'exercice de la profession :
 - i. Former les inspecteurs sur les sujets opportuns.
 - ii. Réviser/soutenir les bonnes pratiques :
 1. Adapter les outils de consignation et de rédaction de canevas de rapports pour l'inspection générale, l'inspection sur compétence, rapports de visites de milieux.
 2. Réviser le processus de visite d'inspection en cabinet de consultation privé et en établissement du réseau de la santé.
 3. Créer des outils d'évaluation des compétences : questions sur différents domaines d'expertises, mises en situation ou entrevue orale structurée et validation des réponses attendues avec des membres experts.

7. Ciblant la mise à jour du processus d'inspection :

- Créer un greffe pour les inspections générales, sur compétence et pour les dossiers étudiés au CIP en regard du Règlement sur les stages de perfectionnement des diététistes.
- Procéder à la révision de la base de données AMSOFT pour le projet de l'inspection professionnelle.

- Tenir une rencontre annuelle avec les inspecteurs afin de veiller à l'uniformisation et à l'établissement de standards quant aux procédures d'inspection attendues par le Comité. Une rencontre à cet effet et réunissant les inspecteurs a dû être ajournée.
- Assurer la continuité des services à l'inspection professionnelle.
- Rehausser les effectifs en secrétariat par l'ajout d'un poste de parajuriste à temps complet au sein de l'équipe de la permanence, afin de répondre en bonne partie aux besoins découlant des travaux administratifs et de recherche/vérification de conformité au cadre normatif relatif à l'inspection professionnelle.

Répartition des inspections du programme de surveillance

Nombre de formulaires d'inspection professionnelle soumis aux membres

Formulaires découlant de la présente année financière :

- Des 278 formulaires transmis aux membres durant l'année financière 2012-2013, plus de la moitié des formulaires transmis ont été reçus et étudiés au cours de l'année financière 2013-2014. Le processus d'étude a été freiné par les délais de saisie des données en ce qui concerne les formations dont l'Ordre est partenaire.
- Les membres qui ont demandé un délai pour la remise de leur formulaire présentaient un motif qui justifiait une suspension de processus, lequel a été enregistré et versé au dossier de ces personnes. Ces dossiers seront étudiés au cours de l'année 2013-2014.
- De ces 278 formulaires, 34 ont été soumis à des membres dans le cadre d'une visite de milieu en établissement de soins du réseau de la santé pour lesquels ces derniers agissent comme maîtres de stage. Tous les formulaires ont été reçus et étudiés au cours de l'année 2012-2013.
- Huit formulaires d'inspection ont été acheminés dans le cadre d'une planification de visite en cabinet de consultation privé.

La majeure partie du ralentissement des activités d'inspection générale découle des éléments suivants :

- Du fait que le poste d'adjointe à l'inspection professionnelle a été vacant de juin 2011 à la fin avril 2012 en raison de difficultés de recrutement de candidats détenteurs d'une formation de parajuriste.

RÉALISATIONS DE L'ORDRE EN 2012-2013

REALIZATIONS OF THE ORDER IN 2012-2013

Formations continues, colloques et congrès

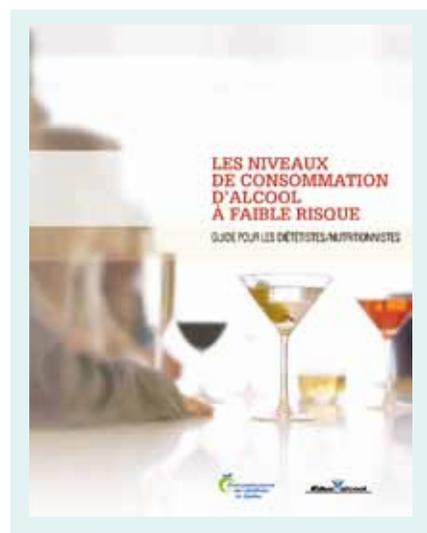
- L'entrevue motivationnelle et la consultation en nutrition : une approche d'intervention efficace pour favoriser le changement (Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke).
- Promotion d'un mode de vie sain : pour qui, par qui et comment? (Université Laval).
- Problématiques liées au vieillissement (Association des nutritionnistes cliniciens du Québec).
- Le grand ménage du printemps sur des sujets d'actualité en nutrition et en alimentation (NUTRIUM).
- Controversations - Discussions d'actualité sur l'alimentation et la nutrition (Les Producteurs laitiers du Canada).
- Approche clinique du nutritionniste en dysphagie (Association des nutritionnistes cliniciens du Québec).
- Les intolérances au gluten : le point pour les professionnels de la santé (NUTRIUM).
- Un mode de vie sain tout au long de la vie (Université Laval).
- Personne âgée et gériatrie : adapter l'approche nutritionnelle au diabète et à la sarcopénie (OPDQ).
- Intervention nutritionnelle en gériatrie : anémie et approche adaptée (Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke).
- L'alimentation troublée chez l'adulte : mieux comprendre pour mieux aider (NUTRIUM).
- À l'heure de l'approche collaborative (OPDQ).

Outils d'encadrement

- Nouvelle grille d'attribution des UFC avec une foire aux questions.

Partenariats

- NUTRIUM
- Université Laval
- Association des nutritionnistes cliniciens du Québec (ANCQ)
- Association professionnelle des nutritionnistes experts en dysphagie (APNED)
- Les Producteurs laitiers du Canada
- Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (textes scientifiques mensuels pour leurs congrès)
- DUX
Guide pour les diététistes/nutritionnistes élaboré par EducAlcool
- Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
- Programmation de recherche intitulée « Adhésion aux recommandations visant la saine alimentation : identification des mesures, déterminants et interventions », présentée au concours de subventions programmatiques en alimentation et santé des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) par l'équipe de M^{me} Simone Lemieux, Dt.P.



Scène publique et communications

- Mois de la nutrition (activités régionales)
- Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec (Montréal et Québec)
- Salons Éducation emploi (Montréal et Québec)

Communications/ publicités

- Palmarès des carrières 2012
- Guide « Choisir université » 2012



- Album des finissantes – Université Laval
- Deux publicités dans Synergie, le magazine de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS)
- Guide pratique de l'alimentation du magazine Protégez-Vous
- Gala DUX

Reconnaissance

- Prix d'excellence en carrière Suzanne-Simard-Mavrikakis de La Personnelle assurances générales
- Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)
- Prix Mérite en nutrition publique de General Mills
- Prix Mérite en nutrition clinique de DANONE
- Prix Mérite annuel en diététique des Producteurs laitiers du Canada
- Prix du bénévole de Dale Parizeau Morris Mackenzie
- Bourses d'étude Marcel Laliberté de Laliberté & associés
- Prix d'excellence en communication scientifique de La Capitale assurances générales
- Prix les diplômés de l'OPDQ.



COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE *suite*

- Du besoin d'encadrement afin que la personne recrutée s'approprie ses fonctions et son cadre de travail.
- Du cumulatif de fonctions de la coordonnatrice et secrétaire du CIP dans l'intérim des fonctions de direction générale à partir du 18 août 2012.
- Du fait que l'intérim a été planifié en des épisodes de courts termes car, malgré la désignation d'une inspectrice aux fonctions de planification des visites, l'encadrement des activités de coordination et de secrétaire du comité d'inspection professionnelle n'a pas pu être délégué pour des raisons d'efficacité.

Néanmoins, le programme d'inspection générale a pu poursuivre son cours grâce à l'aide des inspectrices qui ont accepté, au pied levé, de prendre en main la coordination des activités de planification de visites, d'étude de dossiers et de rédaction de rapports de visite.

Ces difficultés ont favorisé la recherche de nouvelles façons de faire et donné l'occasion de relever de nouveaux défis. Ainsi, le processus de vérification régulière par formulaires a accusé un léger retard, lequel devrait être facilement rattrapé au cours de l'année 2013-2014.

Nombre de membres visités

- 13 membres visités dans le cadre d'une visite en cabinet de consultation privé ou en centre de soins de longue durée privé.
- 54 membres visités en établissement du réseau de santé, dont la majorité agissait en tant que maître de stage, présentaient une tenue de dossier conforme.

Rapports de vérification dressés

- À la suite d'une visite d'inspection :

Tous les dossiers des membres qui présentaient des éléments de déviance en rapport au cadre normatif ou des éléments de questionnement en regard des compétences ont été présentés au CIP. Au total, 21 dossiers ont demandé un suivi de recommandations du Comité. Un rapport de vérification a été déposé pour chacun des dossiers. Parmi ces dossiers, deux ont été dirigés vers le processus d'inspection sur la compétence.

- À la suite de la transmission des formulaires d'inspection professionnelle :

Du nombre de dossiers découlant de la transmission de formulaires d'inspection, tous ceux qui présentaient des

résultats déficients quant à la teneur ou à la qualité des activités de mise à jour ont été dirigés au comité; deux des trois dossiers étudiés par le CIP ont été soumis au processus d'inspection sur la compétence.

Membres ayant fait l'objet d'une inspection sur la compétence

Des cinq membres pour lesquels le comité avait décidé d'aller en inspection sur la compétence, quatre membres en ont fait l'objet au cours de la période financière 2012-2013. Un membre s'est retiré de l'exercice, mettant ainsi fin au processus. Il a été dûment avisé que le processus reprendrait dans l'éventualité d'un retour à l'exercice de la profession.

Quatre rapports d'inspection sur la compétence ont été dressés par le CIP.

Recommandation en vertu de l'article 113 du Code des professions

- Suivant une inspection sur la compétence :
 - Un stage et cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercice pour trois membres.
- Suivant une demande de révision du Conseil d'administration :
 - Le CIP a recommandé des modifications au stage de perfectionnement pour un membre en tenant compte du consentement de ce dernier à limiter volontairement l'exercice de la profession pour les domaines et clientèles visés.
- Suivant une admission ou une réinscription au Tableau des membres dépassant le délai requis de trois ans :

Des 12 dossiers présentés au CIP, cinq ont reçu une recommandation de mise à jour, à savoir un stage et un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles.

Quatre membres ont été exonérés de stage de perfectionnement après avoir consenti, sous serment, à limiter volontairement l'exercice de la profession.

Trois membres présentaient les compétences attendues pour exercer la profession en raison des compétences mises à jour par des activités de mises à jour découlant de la formation continue ou des expériences de travail pertinentes à l'exercice de la profession.

Durant la période 2012-2013, 12 dossiers ont été retournés au Comité d'inspection aux fins suivantes :

- À la demande du Conseil d'administration pour validation des domaines de cours : cinq dossiers.
- À la demande du membre :
 - Pour réévaluation du programme de mise à niveau avec consentement de limitation volontaire : cinq dossiers.
 - Pour lever la limitation sur constat de réussite du programme qui avait été imposée : un dossier.
 - Pour extension de délai prévu au Règlement sur les stages de perfectionnement des diététistes : deux dossiers.

Il est à noter que quatre dossiers ont été réévalués à plusieurs reprises et que chaque réévaluation est comptabilisée dans les catégories indiquées ci-dessus.

Décisions du Conseil d'administration approuvant les recommandations du CIP

Les recommandations soumises par le CIP en vertu de l'article 113 du Code des professions ont toutes été approuvées par les instances décisionnelles de l'Ordre.

Un membre a été informé, suite à sa démission durant le processus décisionnel, des procédures qui l'assujettissent en application du règlement de l'article 46.0.1 du Code des professions.

Membres ayant fait l'objet d'une information au Syndic en vertu du cinquième alinéa de l'article 112 du Code des professions

Deux dossiers ont été portés à l'attention du Syndic de l'Ordre.

Participation extérieure

- Conseil québécois d'agrément : M^{me} Ginette Caron et M. Marco Vitullo.
- Comité consultatif à la qualité et au développement du système du Conseil québécois d'agrément : M^{me} Ginette Caron.

COMITÉ DES ÉQUIVALENCES

Membres

Hugues Plourde, président, Simone Lemieux et Louise St-Denis

Secrétaire du Comité

Elena Harizomenov

Mandat

Étudier les demandes d'équivalence de diplôme ou de formation et formuler les recommandations appropriées au Conseil d'administration ou au Comité exécutif, conformément au *Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis*.

Activités au cours de l'exercice 2012-2013

Le Comité des équivalences a étudié 27 demandes reçues de candidats détenteurs de diplômes décernés par des universités situées au Canada et hors du Canada et voulant faire reconnaître une équivalence de diplôme ou de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre. Il a également révisé quatre dossiers ayant déjà fait l'objet d'une décision rendue par le Conseil d'administration ou le Comité exécutif.

Nombre de réunions : Sept, dont trois par conférence téléphonique et quatre par voie électronique.

COMITÉ DE LA FORMATION DES DIÉTÉTISTES

Membres

Marielle Ledoux (jusqu'au 30 novembre 2012) et Isabelle Galibois (depuis le 1^{er} décembre 2012), présidentes et membres nommés par le Conseil d'administration; Marie-Claude Riopel et Lucie Vézina, suppléante, nommées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie; Louise Thibault, Louise St-Denis (depuis le 1^{er} novembre 2012), nommées par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ); Anne Gagné, membre nommé par le Conseil d'administration.

Secrétaire du Comité

Annie Chapados

Mandat

Examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministère de l'Éducation, les questions relatives à la qualité de la formation des diététistes.

Examiner, à la demande du Conseil d'administration ou de sa propre initiative, toute question relative à la norme initiale de formation des membres de l'Ordre.

Acheminer au Conseil d'administration toute recommandation pertinente à ce sujet.

Nombre de réunions : Une

COMITÉ SUR L'EXERCICE ILLÉGAL

Membres

Janick Perreault, présidente, Isabelle Bouchard, Annie Chapados, France Nolin

Secrétaire du Comité

Annick Lavoie (jusqu'au 22 avril 2012), Joanie Bouchard (depuis le 8 août 2012)

Mandat

Étudier toute plainte formulée contre une personne alléguant l'exercice illégal de la profession de nutritionniste ou l'usurpation de titre au sens des articles 188 et suivants du Code des professions.

Recommander au Conseil d'administration le dépôt de toute plainte pénale en vertu des articles 188 et suivants du Code des professions.

Activités	
<i>Enquêtes complétées</i>	Nombre
Portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	5
Portant sur l'usurpation du titre réservé	14
Portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation du titre réservé, s'il y a lieu	16
<i>Poursuites pénales intentées</i>	
Portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	0
Portant sur l'usurpation du titre réservé	0
Portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation du titre réservé, s'il y a lieu	0

<i>Jugements rendus</i>	Nombre	
	Acquittant l'intimé	Déclarant l'intimé coupable
Portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	0	0
Portant sur l'usurpation du titre réservé	0	0
Portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation du titre réservé, s'il y a lieu	0	0
Montant total des amendes imposées		0 \$

Le Comité n'a tenu aucune réunion durant l'année 2012-2013.

COMITÉ DES FINANCES

Membres

Julie Bélanger, trésorière et présidente, Annie Chapados, Anna Cielecki (depuis le 21 mars 2013), Diane Delisle, Claire Deraspe et Carole Larose (jusqu'au 2 novembre 2012)

Mandat

Suivre l'état des revenus et dépenses afin d'assurer une utilisation optimale des ressources financières de l'Ordre.

Préparer les budgets et en assurer le suivi.

Effectuer toute recommandation pertinente à ces sujets auprès des instances de l'Ordre.

Nombre de réunions : Une

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Membres

Jean-Pierre Dubeau, président, Patrick Roberge et Sylvain Vinet

Secrétaire du Comité

Annie Chapados

Mandat

Veiller à ce que les états financiers de l'Ordre donnent une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses activités selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Voir à ce que des systèmes et des contrôles appropriés soient en place pour assurer l'enregistrement adéquat des opérations et la protection des biens.

Veiller aussi au respect des obligations légales, réglementaires et contractuelles de l'Ordre en ce qui concerne ses affaires comptables et financières.

Nombre de réunions : Une

Rapport des comités permanents et consultatifs

COMITÉ SUR LA NUTRITION CLINIQUE

Membres

Hélène Michaud, présidente, Claire Desrosiers (jusqu'à l'automne 2012), Isabelle Galibois, Marie-Josée Labelle, Mireille Luc et Patricia McKinnon

Secrétaire du Comité

Joanie Bouchard

Mandat

À la demande du Conseil d'administration, donner son avis sur toute question relevant de la nutrition clinique.

De sa propre initiative, saisir le Conseil d'administration de toute question pertinente à l'exercice de la nutrition clinique, notamment en regard des pratiques émergentes chez les membres et les autres professionnels de la santé.

Nombre de réunions : Deux et plusieurs échanges par voie électronique.

Activités

Le Comité sur la nutrition clinique a contribué activement au dossier de la révision de la norme initiale de formation en élaborant les situations emblématiques de travail dans son secteur d'activité. Ces travaux se poursuivront à l'été 2013.

COMITÉ SUR LA NUTRITION PUBLIQUE

Membres

Julie Desrosiers, présidente, Lyne Mongeau, Lise Bertrand, Philippe Grand, Nathalie Jobin, Manon Paquette, Véronique Provencher, Laurie Plamondon et Alexandra Shano

Coordonnatrice des travaux

Emmanuelle Giraud

Mandat

Aviser le Conseil d'administration de toute question ou réflexion pertinente à l'exercice de la nutrition publique, notamment en ce qui a trait :

- À la promotion de la santé et la prévention de la maladie.
- Aux stratégies d'intervention auprès des collectivités.
- Aux occasions de faire valoir les compétences des diététistes/nutritionnistes en matière de nutrition publique.
- À la prise de position sur des sujets d'intérêt en nutrition publique.
- À la transmission, à la présidence, d'informations sensibles eu égard à la nutrition publique.
- À l'offre de formation en nutrition publique.
- À l'information auprès des membres sur les enjeux de la nutrition publique.

Donner son avis, à la demande du Conseil d'administration, sur toute question pertinente à la nutrition publique.

Mandat particulier

Recommander, au besoin, au Conseil d'administration la création de groupes de travail *ad hoc* formés d'experts pour traiter de sujets particuliers.

Nombre de réunions : Six

Activités

À l'instar du Comité sur la nutrition clinique et les autres comités consultatifs sectoriels, le Comité sur la nutrition publique a principalement œuvré au dossier de la révision de la norme initiale de formation, plus particulièrement à l'élaboration des situations emblématiques de travail dans son propre champ d'activité.

SOUS-COMITÉ ALLAITEMENT (DÉCOULANT DU COMITÉ SUR LA NUTRITION PUBLIQUE)

Membres

Julie Lauzière (jusqu'au 31 janvier 2013) et Annie Vallières (depuis le 1^{er} février 2013), présidentes, Caroline Benoit, Marie-Pierre Drolet, Stéphanie Gendreau et Sylvie Renaud

Coordonnatrices des travaux

Julie Desrosiers et Emmanuelle Giraud

Mandat

Réviser la position de l'Ordre sur la création d'un environnement favorable à l'allaitement maternel.

Activités

- Élaboration d'un plan de diffusion de la Position de l'OPDQ sur la création d'un environnement favorable à l'allaitement.
- Révision des épreuves de la Position et du guide d'accompagnement.
- Élaboration d'un questionnaire UFC associé à la Position.
- Diffusion de la Position et de son Guide d'accompagnement auprès des membres de l'OPDQ.
- Mise à jour du signet Allaitement.
- Émettre pour l'OPDQ des opinions d'experts sur différents dossiers en lien avec l'allaitement maternel (p. ex., banque de lait maternel, formation dans les universités québécoises, etc.).

Nombre de réunions : Deux

COMITÉ SUR LA GESTION DES SERVICES D'ALIMENTATION

Membres

Julie Bélanger, présidente, Hélène Blackburn, Catherine Crowe (jusqu'au 31 mars 2013), Claire Deraspe, Line Duval, Anne Gignac-Mathieu, Denise Ouellet et Claire Pelletier

Secrétaire du Comité

Emmanuelle Giraud

Mandat général

Aviser le Conseil d'administration de toute question ou réflexion pertinente à l'exercice de la gestion des services d'alimentation, notamment en regard :

- De la protection du public, de la promotion de la qualité des services et des moyens qui sont à la disposition des services d'alimentation.
- De la mise en valeur des compétences des diététistes/nutritionnistes en matière de gestion de services d'alimentation.

Donner son avis, à la demande du Conseil d'administration, sur toute question pertinente à la gestion des services d'alimentation.

Mandat particulier

Recommander, au besoin, au Conseil d'administration la création de groupes de travail ad hoc formés d'experts pour traiter de sujets particuliers.

Nombre de réunions : Trois

Activités

Les activités du Comité sur la gestion des services d'alimentation ont porté principalement sur l'élaboration des situations emblématiques de travail dans leur secteur visé.

COMITÉ SUR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE ET BIOPHARMACEUTIQUE

Membres

Nathalie Savoie (jusqu'au 16 juin 2012) et Béatrice Martin (depuis le 16 février 2013), présidentes, Jacinthe Côté, Marthe Côté-Brouillette, Thérèse Dufresne, Mario Lalancette, Jessika Langlois et Stéphanie Potvin

Secrétaire du Comité

Emmanuelle Giraud

Mandat général

Aviser le Conseil d'administration de toute question ou réflexion pertinente à l'exercice de la profession dans l'industrie agroalimentaire, de telle sorte que l'OPDQ puisse :

- Soutenir le rôle des diététistes-nutritionnistes dans la promotion et la mise en marché des aliments sains et nutritifs.
- Informer et sensibiliser les membres de l'Ordre à l'égard du rôle des diététistes/nutritionnistes œuvrant dans l'industrie agroalimentaire.
- Assurer un transfert de connaissances auprès des diététistes/nutritionnistes œuvrant dans l'industrie agroalimentaire.
- Faire valoir les compétences des diététistes/nutritionnistes œuvrant dans l'industrie agroalimentaire auprès du public.

Donner son avis, à la demande du Conseil d'administration, sur toute question pertinente à l'industrie agroalimentaire.

De sa propre initiative, saisir le Conseil d'administration de toute question pertinente à l'industrie agroalimentaire.

Mandat particulier

Recommander, au besoin, au Conseil d'administration la création de groupes de travail ad hoc formés d'experts pour traiter de sujets particuliers.

Mandat spécifique

- Conjointement avec le Comité sur la nutrition publique, déterminer, chacun dans le cadre de son mandat respectif, les sujets de l'alimentation et de la nutrition qui seraient les plus porteurs lors d'interventions publiques de l'Ordre de même que les méthodes préconisées pour procéder à de telles interventions.
- Définir les ressources qui devraient être consacrées à exécuter, de manière pratique, une telle vigie et à orchestrer efficacement les interventions publiques de l'OPDQ.

Nombre de réunions : Six

Activités

Au cours de l'exercice 2012-2013, le Comité a contribué au dossier de la révision de la norme initiale de formation et ainsi, à l'élaboration des situations emblématiques de travail dans son secteur d'activité cette année.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA GOUVERNANCE

Membres

Chantal Poirier, présidente, Louise Bigras Desaulniers, Julie Desrosiers, Michel Fortin et M^e Pierre Gauthier

Secrétaire

Annie Chapados

Mandat

Opérationnaliser les recommandations contenues au rapport sur la gouvernance.

À la demande d'un administrateur ou d'un dirigeant, se saisir de toute question relative à la gouvernance de l'Ordre et acheminer toute recommandation jugée appropriée.

Surveiller et fournir des avis en regard de l'atteinte des objectifs en lien avec la planification stratégique de l'Ordre.

Communiquer toute observation pertinente à la direction générale ou au Conseil d'administration en regard des sujets précités.

Nombre de réunions : Une

COMITÉ SUR LA FORMATION CONTINUE

Membres

Louise St-Denis, présidente, Manon Bureau, Michèle Cossette, Ariane Fortier (jusqu'au 28 février 2013), Pascale Fournier

Coordonnatrice des travaux

Annick Lavoie (jusqu'au 22 avril 2012) et Joanie Bouchard (depuis le 8 août 2012)

Mandat général

Déterminer les besoins de formation continue des membres de l'OPDQ, tous secteurs d'activités confondus.

Donner la priorité aux activités de formation continue; définir le contenu et les objectifs de chacune d'elles; déterminer les ressources scientifiques nécessaires à la réalisation de chacune d'elles; contribuer à la planification des activités, la logistique organisationnelle demeurant toutefois la responsabilité de la permanence de l'Ordre. Le Comité alloue de plus les unités de formation continue en application de la procédure d'attribution des UFC qu'il aura vu à élaborer préalablement.

Mandat particulier

Établir une procédure d'attribution des unités de formation continue (UFC) tenant compte notamment des impacts financiers.

Examiner la faisabilité et la possibilité que la formation continue devienne obligatoire; déterminer les modalités et conditions suivant lesquelles une telle formation continue obligatoire pourrait procéder; faire rapport au Conseil d'administration de ses recommandations à ces sujets.

Nombre de réunions : Cinq

Activités et réalisations

Le Comité sur la formation continue a terminé cette année la révision du nouveau barème des UFC. Les travaux sur le projet de règlement sur la formation continue se poursuivront à l'automne 2013, une consultation des membres étant à prévoir.

COMITÉ ÉDITORIAL DE LA REVUE

Membres

Nancy Presse, présidente, Chantal Bémeur, Nadine Bonneville, Vicky Drapeau (jusqu'à septembre 2012) Line Duval, Clotilde Fascione, Annie Ferland, Hélène Gayraud, Marie-Noël Geoffrion, Amélie Lacroix, Marie-Ève Lavoie, Geneviève Mailhot, Julie Paquette, Julie Robitaille, Stéphanie Tremblay et Sylvie St-Pierre

Secrétaire du Comité

Lise Tardif

Mandat

Orienter et assurer le contenu en formation continue de la revue de l'OPDQ.

Nombre de réunions : Cinq

Activités et réalisations

L'année 2012-2013 marque la parution du 10^e volume de la revue Nutrition, Science en évolution. Le Comité éditorial a donc profité de cette année charnière pour réaliser un sondage mesurant la satisfaction des membres à l'égard de la revue. En réponse aux résultats du sondage, un nouveau format de la revue a été proposé aux membres en 2013-2014.

COMITÉ DE RÉVISION DU MANUEL DE NUTRITION CLINIQUE

Membres

Louise Lavallée Côté, présidente, Thérèse Desrosiers, Christine Dumais, Manon Jobin, Guylaine Paradis, Rosemarie Repa Fortier, Julie Robitaille, Louise St-Denis et Joanie Bouchard

Mandat

Assurer la mise à jour du Manuel de nutrition clinique.

Nombre de réunions : Deux

Activités et réalisations

Le comité de révision a présenté au CA un second argumentaire portant sur un budget spécial pour la rédaction de la section évaluation nutritionnelle. Le comité a également révisé les priorités de mise en ligne et trouvé d'autres auteurs pour la rédaction de sections.

COMITÉ DE SÉLECTION DES RÉCIPENDAIRES DES PRIX DE L'ORDRE

Membres

Jacinthe Dulude Barbeau, présidente (jusqu'au 30 avril 2013), Nathalie Beaulieu, Josiane Gagnon, Chantal Langlois, Berthe Lefebvre (jusqu'à juin 2012), Marilyn Manceau, Diane Paradis, Sophie Pelletier (jusqu'en août 2012), Rosemarie Repa Fortier (jusqu'à avril 2012) et Amélie Roy

Secrétaire du comité

Lise Tardif

Mandat

Réviser périodiquement et soumettre au Conseil d'administration les critères et les conditions d'attribution des différents prix.

Analyser les dossiers des principaux candidats et déterminer les récipiendaires des prix.

Nombre de réunions : Deux

COMITÉ DES PRIX POMME

Membres

Nathalie Jobin, présidente, Myriam Chagnon, Jacinthe Côté, Fannie Dagenais, Catherine Lefebvre et Richard Leclerc

Mandat

Revoir au besoin la finalité des Prix Pomme, les modalités suivant lesquelles ils sont attribués et leur identité visuelle.

Recenser, analyser et sélectionner les messages publicitaires ou autres types de communication émanant de l'industrie alimentaire afin de déterminer les finalistes du concours.

Le comité n'a tenu aucune réunion au courant de l'année 2012-2013.

Groupes de travail divers

GRUPE DE RÉFLEXION SUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le groupe de réflexion sur la planification stratégique 2012-2015, constitué par le Conseil d'administration à l'automne 2011, s'est réuni à neuf reprises entre avril et septembre 2012.

Le groupe était constitué de représentants des quatre principaux secteurs d'activités, soit M^{mes} Christiane Barbeau (nutrition clinique), Johanne Roy (nutrition publique), Denise Ouellet (gestion des services d'alimentation) et Stéphanie Potvin (industrie agroalimentaire et biopharmaceutique), de deux membres au CA, soit M^{me} Constance Nobert, administratrice élue pour la région de l'Outaouais, et M. Michel Fortin, administrateur nommé par l'Office des professions du Québec, ainsi que de M^{me} Anne Gagné, présidente de l'Ordre. M^{me} Annie Chapados, directrice générale et secrétaire, a agi comme secrétaire de ce groupe de travail.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DE LA NORME INITIALE DE FORMATION

Membres

Marielle Ledoux (jusqu'au 31 mai 2013), Louise St-Denis, France Nolin, Kristine G. Koski, Sandy Phillips, Hugues Plourde, Isabelle Galibois, Ann Payne, Mireille Luc, Lyne Mongeau, Catherine Crowe (jusqu'au 31 mars 2013), Claire Deraspe et Stéphanie Potvin

Secrétaire

Joanie Bouchard

Mandat

- Établir le niveau d'adéquation entre le référentiel de compétences et les programmes actuels de formation en regard des quatre secteurs d'activités.
- Analyser en profondeur le contenu des cours théoriques et des cours-stages.
- Poser un diagnostic en conséquence.
- Identifier au besoin les divers leviers et argumentaires susceptibles de soutenir la révision et/ou le rehaussement de la norme initiale de formation.

Nombre de réunions : Une séance de trois jours de réunions a eu lieu en août 2012.

La poursuite des travaux durant l'année a été assurée par les comités consultatifs œuvrant dans les quatre principaux secteurs d'activités. Une nouvelle étape a eu lieu en mai 2013, la prochaine étant prévue à l'automne 2013.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA FORMATION D'APPOINT DES CANDIDATS ÉTRANGERS

Membres

Marielle Ledoux, Louise St-Denis, Hugues Plourde, Sandy Phillips, Michèle Houde-Nadeau et Mireille Najm

Secrétaire

Joanie Bouchard

Mandat :

Développer, de concert avec le MICC, des outils d'évaluation pour les fins de la détermination d'équivalences de diplôme ou de formation et un programme de formation d'appoint destiné aux diététistes/nutritionnistes formées à l'étranger.

Nombre de réunions : Deux, avec plusieurs communications par voie électronique.

La poursuite des travaux est prévue à l'automne 2013.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA NUTRITION PARENTÉRALE

Membres

Paule Bernier, Christine Dumais, Caroline Porraccio et Marco Vitullo

Secrétaire

Joanie Bouchard

Mandat

Élaborer un algorithme visant à décrire le travail interdisciplinaire dans le cadre du soutien nutritionnel parentéral ainsi qu'un guide explicatif à l'intention des gestionnaires du réseau de la santé.

Nombre de réunions : Deux rencontres accompagnées de communications par voie électronique.

Un sondage visant à documenter la pratique actuelle dans ce secteur d'activité a aussi été réalisé en novembre 2012 par le groupe de travail. Les résultats ont été compilés et utilisés lors de rencontre avec le Collège des médecins du Québec sur les projets d'autorisation d'actes et d'ordonnance collective.

Nombre de réunions : Trois avec plusieurs communications par voie électronique.

Le groupe de travail sur les ratios a envoyé un sondage en décembre 2012 sur la pratique nutritionnelle dans le secteur des soins à domicile. Les résultats ont servi de base à l'élaboration du document et l'argumentaire sur le calcul du ratio, présentés au Conseil d'administration. La poursuite des travaux aura lieu à l'été et à l'automne 2013.

Participation à l'Alliance canadienne des organismes de réglementation en diététique

L'Ordre assure une présence constante auprès de l'Alliance, dont il est membre à part entière, par l'intermédiaire de M^{me} Joanie Bouchard, coordonnatrice aux affaires professionnelles. Ainsi, M^{me} Bouchard participe aux conférences téléphoniques mensuelles ainsi qu'aux deux rencontres annuelles de l'Alliance.

Au cours de l'année 2012-2013, les membres de l'Alliance se sont penchés, entre autres, sur des sujets comme le partage des problématiques principales à l'intérieur de chacun des organismes, les compétences à l'entrée à la profession, la structure d'accréditation des programmes universitaires et l'implication des organismes de réglementation à cet effet, les technologies de l'information et leur cadre réglementaire, le programme de formation d'appoint des candidats étrangers et l'évaluation des équivalences, l'évaluation des antécédents judiciaires, l'examen national et les stages pratiques et la pratique en dysphagie. Ils ont également échangé et partagé des informations sur les dernières formations continues d'intérêt pour les organismes de réglementation.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RATIOS

Membres

Michel Sanscartier, président, Isabelle Desjardins, Martine Ferland, Louise Girard, Julie Gravel, Hélène Pelletier et Marie-Claude Prévost

Secrétaire

Joanie Bouchard

Mandat

Élaborer une méthodologie de collecte/d'entrée de données afin d'établir des ratios optimaux d'effectifs requis dans divers secteurs de la nutrition clinique.



Délégations

L'Ordre est représenté au sein de plusieurs organismes dont la collaboration est essentielle dans le développement d'importants dossiers. Au cours de l'année 2012-2013, les représentants de l'Ordre étaient les suivants :

- Au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) : M^{mes} Anne Gagné et Joanie Bouchard à titre de déléguées, et M^{me} Chantal Poirier, déléguée substitut.
- À l'Alliance canadienne des organismes de réglementation en diététique (Alliance of Canadian Dietetic Regulatory Bodies) : M^{mes} Anne Gagné, Annie Chapados et Joanie Bouchard.
- Au Conseil québécois sur le poids et la santé (CQPS) : M^{me} Anne Gagné.
- Au Conseil québécois d'agrément des établissements de santé et de services sociaux : M^{me} Ginette Caron, déléguée, et M. Marco Vitullo, délégué substitut.
- Au Groupe entreprises en santé : M^{me} Emmanuelle Giraud.
- À la World Alliance for Breastfeeding Action – North America (WABA-NA) : M^{me} Julie Lauzière.
- Au Groupe des partenaires de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) : M^{me} Joanie Bouchard.
- À l'Association québécoise des allergies alimentaires : M^{me} Joanie Bouchard.
- Au Comité scientifique de la Fondation Initia : M^{me} Marie-Noël Geoffrion.
- auprès de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec : M^{me} Joanie Bouchard.
- Au Comité Canadian Malnutrition Task Force, sous l'égide de la Société canadienne de nutrition : M^{me} Paule Bernier.
- À l'Association québécoise des allergies alimentaires (AQAA) : M^{me} Joanie Bouchard.
- Au Mouvement pour l'adhésion aux traitements : M^{me} Sophie Desroches.
- Au projet « Approche adaptée à la personne âgée en centre de soins de courte durée » : M^{me} Anne Gagné.
- Au projet de Compétences intégrées pour l'enseignement et la pratique de la diététique (CIEPD) du Partenariat pour la formation et la pratique en nutrition (PFPN-PDEP) : M^{me} Karine Levy.
- auprès du CPASS/Université de Montréal – L'ABCdaire du suivi périodique de l'enfant de 0 à 5 ans : M^{me} Joanie Bouchard.

Tableau des membres au 31 mars 2013

Nombre total de membres au 31 mars 2013

2 898

Répartition des membres selon leur région administrative

Numéro de la région	Région	Nombre de membres
01	Bas-Saint-Laurent	41
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	83
03	Capitale-Nationale	402
04	Mauricie	70
05	Estrie	94
06	Montréal	1 082
07	Outaouais	63
08	Abitibi-Témiscamingue	42
09	Côte-Nord	19
10	Nord-du-Québec	23
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	19
12	Chaudière-Appalaches	84
13	Laval	128
14	Lanaudière	95
15	Laurentides	111
16	Montérégie	353
17	Centre-du-Québec	61
99	Hors du Québec	128

Répartition des membres selon leur sexe

Femmes	2 816
Hommes	82

Répartition des membres selon leur statut

Régulier	2 610
Émérite	9
Retraité	48
Étudiant à temps plein	46
Externe	48
Congé parental	137





Cotisation annuelle 2012-2013

Membre régulier	483,51 \$
Membre émérite	Exemption
Membre régulier (diplômé en décembre de l'année précédente)	241,76 \$
Membre régulier (diplômé en mai de la même année)	161,01 \$
Membre retraité	169,23 \$
Membre étudiant à temps plein	159,55 \$
Membre externe	319,11 \$
Membre en congé parental	362,63 \$

Renseignements généraux

Nombre de membres inscrits au Tableau détenant :

un permis régulier	2 886
un permis temporaire *	14
un permis sur permis *	14

* Deux membres qui ont obtenu le permis sur permis détiennent également un permis temporaire.

Nombre de membres inscrits au Tableau

avec limitation au droit d'exercer des activités professionnelles	11
avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	11

Nombre d'inscriptions au Tableau :

total des inscriptions	2 898
première inscription	174

Nombre de retraits du Tableau

membres radiés pour non-paiement de la cotisation annuelle	24
membres ayant annoncé leur démission	75

Nombre de suspensions ou de révocations de permis

permis régulier	0
permis temporaire	0

**ÉTATS
FINANCIERS
31 MARS 2013**

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci joints de l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

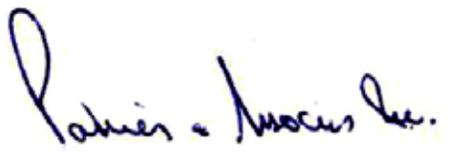
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1^{er} avril 2012 et que sa date de transition était le 1^{er} avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les états de la situation financière au 31 mars 2012, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avions pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.



Vaudreuil Dorion
Le 15 juin 2013

Par Michel Poirier, CPA auditeur, CA

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2013

	BUDGET	2013	2012
Produits			
Tableau des membres	1 232 000 \$	1 282 795 \$	1 222 110 \$
Communications	87 900	160 616	103 219
Mois de la nutrition	-	50 203	46 131
Services aux membres	88 800	65 890	88 466
Manuel de nutrition clinique	34 500	31 665	35 400
Gestion	53 900	33 741	62 531
Projets spéciaux - aînés	-	-	33 900
Revenus divers	-	53 689	-
	1 497 100	1 678 599	1 591 757
Charges			
Communications (annexe A)	154 800	200 321	159 893
Mois de la nutrition (annexe B)	-	44 863	41 273
Comités (annexe C)	28 400	29 159	23 106
Gestion (annexe D)	1 006 200	959 039	879 333
Tableau des membres	21 000	17 061	13 697
Inspection professionnelle	48 500	44 579	41 474
Discipline et syndic	21 000	11 434	20 654
Services aux membres	33 900	23 927	26 795
Instances électives	140 800	126 318	148 638
Manuel de nutrition clinique	42 500	36 534	36 482
Projets spéciaux : aînés	-	-	33 900
	1 497 100	1 493 235	1 425 245
Excédent des produits sur les charges avant résultats des fonds affectés	-	185 364	166 512
Fonds de projets spéciaux (annexe E)	-	19 669	(36 490)
Fonds de contentieux - honoraires juridiques	-	-	(115 012)
Excédent des produits sur les charges	- \$	205 033 \$	15 010 \$

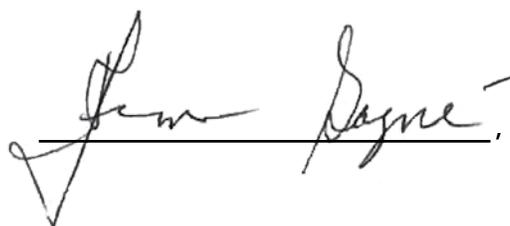
Évolution des soldes de fonds

	Tableau des membres	Révision du MNC	Projets spéciaux	Non affectés	2013 Total	2012 Total
Solde au début	14 817 \$	35 603 \$	19 837 \$	751 634 \$	821 891 \$	806 881 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	19 669	185 364	205 033	15 010
Affectation d'origine interne	-	-	120 000	(120 000)	-	-
Solde à la fin	14 817 \$	35 603 \$	159 506 \$	816 998 \$	1 026 924 \$	821 891 \$

État de la situation financière

	2013	2012
Actif		
Court terme		
Encaisse	668 719 \$	632 752 \$
Débiteurs	125 152	50 685
Charges payées d'avance	9 011	9 071
Placements réalisables au cours du prochain exercice	200 000	610 435
	1 002 882	1 302 943
Placements (note 5)	928 015	465 908
Immobilisations (note 6)	5 496	12 816
	1 936 393 \$	1 781 667 \$
Passif		
Court terme		
Créditeurs (note 7)	263 302 \$	258 527 \$
Cotisations perçues d'avance	646 167	701 249
	909 469	959 776
Solde de fonds		
Révision du manuel de nutrition clinique	35 603	35 603
Tableau des membres	14 817	14 817
Projets spéciaux	159 506	19 837
Non affecté	816 998	751 634
	1 026 924	821 891
	1 936 393 \$	1 781 667 \$

Pour le Conseil d'administration,

 , présidente

 , trésorière

Flux de trésorerie

	2013	2012
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	205 033 \$	15 010 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations corporelles	8 522	12 946
	213 555	27 956
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	(124 713)	16 249
	88 842	44 205
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 203)	(2 278)
Variation nette des placements	(51 672)	(33 776)
	(52 875)	(36 054)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
	35 967	8 151
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		
	632 752	624 601
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		
	668 719 \$	632 752 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.		

42 Notes complémentaires 31 mars 2013

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Ordre professionnel des diététistes du Québec est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est constitué en vertu du Code des professions du Québec.

2. Principales méthodes comptables

L'Ordre applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA).

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré et le prix a été établi ou peut être déterminé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Ordre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Ordre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des cotisations perçues d'avance.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci dessous :

Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Logiciels	1 an

Fonds affectés d'origine interne

Le fonds de contentieux se rapporte aux honoraires juridiques et aux poursuites qui pourraient être engagées.

Le fonds révision du Manuel de nutrition clinique permet d'assurer une mise à jour du manuel au cours des prochaines années.

Le fonds Tableau des membres permet le développement du Tableau des membres.

Le fonds pour les projets spéciaux est consacré entre autres au dossier de la norme initiale de formation, du référentiel de compétence, de la création d'un nouveau site web, des saines habitudes de vie et du déménagement du siège. Il est constitué à partir du résultat net de l'exercice terminé le 31 mars 2009.

3. Incidence du changement de référentiel comptable

	Notes	Bilan 1 ^{er} avril 2011 selon les états financiers établis antérieurement	Variations à l'actif net	Bilan 1 ^{er} avril 2011 selon le nouveau référentiel
Actif				
Actif à court terme	A	970 269 \$	2 384 \$	972 653 \$
Placements	A	805 418	(5 725)	799 693
Immobilisations		23 484	-	23 484
		1 799 171 \$	(3 341) \$	1 795 830 \$
Passif				
Passif à court terme		988 951 \$	-\$	988 951 \$
Solde de fonds	A	810 220	(3 341)	806 879
		1 799 171 \$	(3 341) \$	1 795 830 \$

A. Placement - 2011

Au 1^{er} avril 2011, l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC a ramené au coût ses placements antérieurement comptabilisés à la juste valeur, puisqu'aucun de ces placements ne sont des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif.

	Selon les états financiers établis antérieurement	Variations à l'actif net	Selon le nouveau référentiel
Placements	1 045 908 \$	(3 341) \$	1 042 567 \$

B. Placement - 2012

Au 31 mars 2012, l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC a décomptabilisé la variation de juste valeur qui avait été comptabilisé au niveau des placements puisque ceux ci sont désormais détenus au coût conformément aux nouvelles normes.

	Selon les états financiers établis antérieurement	Variations à l'actif net	Selon le nouveau référentiel
Évolution des soldes de fonds			
Variation sur les actifs financiers disponibles à la vente survenue au cours de l'exercice	19 412 \$	(19 412) \$	-\$

C. Rapprochement de l'actif net figurant dans les états financiers au 31 mars 2012

	Notes	
Actif net au 31 mars 2012 selon les états financiers établis antérieurement		805 820 \$
Rajustement des placements pour les ramener au coût plutôt qu'à la juste valeur marchande - 2011	A	(3 341)
Rajustement des placements pour les ramener au coût plutôt qu'à la juste valeur marchande - 2012	B	19 412
Total des variations		16 071
Excédent des produits sur les charges au 31 mars 2012 selon le nouveau référentiel		821 891 \$

4. Placements

	2013	2012
Fonds communs	117 228 \$	112 676 \$
Titres à revenus fixes, taux variant de 1,95 % à 5 %, échéant jusqu'en avril 2017	957 142	910 435
Fonds de stabilisation des primes d'assurances, sous la gestion de "La Capitale assurances générales Inc.", portant intérêt à un taux variable	53 645	53 232
	1 128 015	1 076 343
Placements réalisables au cours du prochain exercice	200 000	610 435
	928 015 \$	465 908 \$

5. Immobilisations

	Coût	2013 Amortissement cumulé	Valeur nette	2012 Valeur nette
Mobilier et équipement	48 218 \$	44 151 \$	4 067 \$	3 886 \$
Équipement informatique	41 808	40 379	1 429	8 930
Logiciels	31 741	31 741	-	-
	121 767 \$	116 271 \$	5 496 \$	12 816 \$

6. Crédoeurs

	2013	2012
Fournisseurs	110 469 \$	110 063 \$
Salaires et déductions à la source	87 260	81 465
Taxes à la consommation	65 573	66 999
	263 302 \$	258 527 \$

7. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire autorisé est de 50 000 \$. Il porte intérêt au taux préférentiel plus une prime et est renouvelé annuellement. Aucun solde n'était utilisé au 31 mars 2013.

8. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'Ordre en vertu de baux totalisent 159 980 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2014	88 888 \$
2015	67 200 \$
2016	3 892 \$

9. Prévisions financières

Les chiffres présentés à l'état des résultats sous la colonne «Budget» sont fournis à titre d'information seulement. Ils n'ont pas fait l'objet d'un audit et ne sont pas couverts par notre rapport de l'auditeur indépendant.

10. Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

11. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'Ordre consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'ordre n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'Ordre évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'Ordre ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'ordre est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Ordre à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

12. Bilan d'ouverture

1^{er} avril 2011

Actifs	
Encaisse	624 601 \$
Placements réalisables au cours du prochain exercice	242 874
Clients	96 159
Charges payées d'avance	9 019
Placements	799 694
Immobilisations	23 484
	1 795 831
Passif	
Créditeurs	267 983
Cotisations perçues d'avance	720 968
	988 951
Actifs nets	
Contentieux	55 012
Tableau des membres	14 817
Révision du Manuel de nutrition clinique	35 603
Projets spéciaux	56 327
Non affectés	645 121
	806 880
	1 795 831 \$

Annexe A Communications

	Budget	2013	2012
Honoraires, communications et site web	40 000 \$	26 409 \$	37 086 \$
Revue professionnelle	34 000	38 417	32 899
Publicités insérées	55 000	105 285	56 797
Sélection des récipiendaires de prix	10 000	19 015	18 126
Bulletins de nouvelles	12 000	8 248	11 395
Rapport annuel	3 800	2 947	3 590
	154 800 \$	200 321 \$	159 893 \$

Annexe B Mois de la nutrition

Journée des diététistes	- \$	27 679 \$	25 679 \$
Impression et distribution	-	17 184	15 594
	- \$	44 863 \$	41 273 \$

Annexe C Comités

Formation en diététique	500 \$	76 \$	381 \$
Inspection professionnelle	1 800	1 710	1 868
Discipline	100	-	-
Révision	100	-	-
Exercice illégal	5 500	10 919	6 022
Admission	500	861	713
Équivalence	200	-	221
Vérification	100	-	-
Finances	500	289	523
Gouvernance	100	106	124
Éthique et déontologie	100	-	-
Lois et règlements	100	209	-
Nutrition clinique	5 000	3 095	2 288
Nutrition publique	2 500	1 135	2 498
Gestion services d'alimentation	2 000	659	2 372
Industrie agro-alimentaire et bio-pharmaceutique	1 000	525	218
Formation continue	2 500	2 351	2 234
Sélection des prix	1 500	967	1 342
Prix Pomme	-	-	58
Groupe de travail	2 500	4 039	430
Éditorial de la revue	1 800	2 218	1 814
	28 400 \$	29 159 \$	23 106 \$

Annexe D

Gestion

	Budget	2013	2012
Loyer	87 500 \$	83 232 \$	84 532 \$
Frais de poste	13 000	11 063	10 496
Fournitures de bureau	10 000	9 996	8 152
Location d'équipements	9 400	8 939	8 948
Amortissement des immobilisations	10 000	8 522	12 946
Communications	13 000	12 184	11 747
Photocopies	3 000	2 004	2 716
Assurances	1 800	1 874	1 737
Taxes	7 000	7 431	6 751
Entretien et réparations	2 000	349	4 365
Salaires et avantages sociaux	678 000	622 758	575 890
Honoraires professionnels	127 800	156 263	101 987
Frais administratifs	37 700	29 809	37 172
Imprimerie	6 000	4 615	11 894
	1 006 200 \$	959 039 \$	879 333 \$

Annexe E

Fonds de projets spéciaux

Produits			
Saines habitudes de vie	- \$	30 000 \$	- \$
Charges			
Référentiel de compétences	-	-	1 690
Saines habitudes de vie	-	3 800	34 800
Site web	-	6 531	-
	-	10 331	36 490
	-	19 669 \$	(36 490) \$



2155, rue Guy, bureau 1220 | Montréal (Québec) H3H 2R9

Tél. : 514 393-3733 | Sans frais : 1 888 393-8528 | Téléc. : 514 393-3582
Courriel : opdq@opdq.org | www.opdq.org